



# La revue des marchés publics



[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

*N° 4414 - Mercredi 03 juin 2026*

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHÉS  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)  
Site web : [www.finances.gov.bf](http://www.finances.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle des  
Marchés Publics et des  
Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA  
E-mail : [dgcmef@finances.gov.bf](mailto:dgcmef@finances.gov.bf)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga  
OUEDRAOGO  
Boinzemwendé Chantal  
KABORE/YERBANGA  
Kadiatou ZONGO/NACOUлма

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 35

### AVIS

#### Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 36
- *Marchés de travaux* P. 50
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 51

#### Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 54
- *Marchés de travaux* P. 57
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 60

### Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.  
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

Fiche de synthèse pour la demande de prix N°2026-006/MATM/SG/DMP du 7/05/2026 pour l'acquisition de bouteilles d'oxygène et de bouteilles d'ARI au profit de la BNSP. Nombre de plis reçus : 3 plis. Quotidien N°4398 du 12 mai 2026  
Date de dépouillement : jeudi 21 mai 2026. Nombre de lot : 02.

### LOT 1 : Acquisition de bouteilles d'oxygène et de bouteilles d'ARI au profit de la BNSP

Montant prévisionnel : 19 000 000 Moyenne pondérée 18 089 168 Borne anormalement élevée : 20 802 543  
Moyenne des offres financières : 16 722 921 Borne anormalement basse : 15 375 793 Seuil de tolérance 5% : 14 607 003

Soumissionnaire	Montant lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
NODO MULTI-SERVICES SARL	13 668 000	16 128 240	13 668 000	16 128 240	OFFRE CONFORME	2 <sup>ème</sup>
MARION MADINA DISTRIBUTION SARL	15 848 400	18 701 112	15 848 400	18 701 112	OFFRE CONFORME	3 <sup>ème</sup>
J3 INNOVATION BURKINA	12 999 500	15 339 410	12 999 500	15 339 410	OFFRE CONFORME	1 <sup>er</sup>

#### ATTRIBUTION :

**J3 INNOVATION BURKINA** : pour un montant minimum de **deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents (12 999 500) francs CFA HTVA** avec un **délaï d'exécution de trente (30) jours**.

### LOT2 : Acquisition d'oxygène médical au profit de la BNSP

Montant prévisionnel : 5 000 000 Moyenne pondérée : 4 987 828 Borne anormalement élevée : 5 736 002  
Moyenne des offres financières : 4 969 570 Borne anormalement basse : 4 239 654 Seuil de tolérance 5% : 4 027 671

Soumissionnaire	Montant lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ERIUM	4 211 500	4 969 570	4 211 500	4 969 570	OFFRE CONFORME	1 <sup>er</sup>

#### ATTRIBUTION :

**ERIUM** pour un montant de **quatre millions neuf cent soixante-neuf mille cinq cent soixante-dix (4 969 570) francs CFA TTC** avec un **délaï d'exécution de trente (30) jours**.

## MINISTERE DES SERVITEURS DU PEUPLE

Appel d'offres ouvert N°2026-002/MSP /SG/DMP du 26/02/2026 portant prestation de pause-café, petit déjeuner, dîner au profit du MSP (07 lots).

Référence de la date de publication : Quotidien n°4364 du mercredi 25 mars 2026

Convocation CAM pour l'ouverture : lettre N° 2026-010/MSP/SG/DMP du 21/04/2026. Financement : Budget Etat exercice 2026.

Date de dépouillement : 24/04/2026. Date de délibération : 22/05/2026.

Nombre de plis reçus : vingt-cinq (25). Nombre de plis en retard : zéro (00). Nombre de lots : sept (07).

N°	SOUSSIONNAIR ES	Montant lu HTVA		Montant lu TTC		Montant corrigé HTVA		Montant corrigé TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
<b>Lot 1 : Prestation de pause-café, pause déjeuner et café en continu pour l'organisation des concours professionnels, session 2026</b> Moyenne des offres techniquement conformes : <b>29 083 542 F CFA TTC</b> ; Enveloppe financière : <b>40 000 000 F CFA TTC</b> ; M (total des pondérations) : <b>35 633 417 F CFA TTC</b> ; Borne inférieure (85% M) : <b>30 288 404 F CFA TTC</b> ; seuil de tolérance (5%) : <b>28 773 984 F CFA TTC</b>											
1.	INTER NEGOCES	7 680 000	26 226 000	8 448 000	28 848 600	7 680 000	26 226 000	8 448 000	28 848 600	1 <sup>er</sup>	Conforme
2.	GOLDEN SERVICES IMEX	7 905 000	26 436 500	8 695 500	29 080 150	7 905 000	26 436 500	8 695 500	29 080 150	4 <sup>ème</sup>	Conforme
3.	SELTEM SERVICES	7 773 000	26 000 900	8 550 300	28 600 990	7 773 000	26 000 900	8 550 300	28 600 990	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance
4.	HARECA	7 750 000	26 520 000	8 525 000	29 172 000	7 750 000	26 520 000	8 525 000	29 172 000	2 <sup>ème</sup>	Conforme
5.	VISION BENI SERVICE SARL	8 650 000	28 720 000							Non classé	Non conforme : autorisation d'exploiter un restaurant de

											tourisme expiré le 22 juin 2025
6.	ETS LA GRACE DIVINE	7 954 500	26 542 100	8 749 950	29 196 310	7 954 500	26 542 100	8 749 950	29 196 310	5 <sup>ème</sup>	Conforme
7.	GOLDEN RESTAURANT	7 837 500	26 912 000	8 621 250	29 603 200	7 837 500	26 912 000	8 621 250	29 603 200	3 <sup>ème</sup>	Conforme
8.	E/SE KHADHY										Non conforme : absence de la lettre de soumission
<b>Lot 2 : Prestation de pause-café, pause déjeuner et café en continu pour l'organisation des concours direct, session 2026</b> Moyenne des offres techniquement conformes : <b>37 950 194 F CFA TTC</b> ; Enveloppe financière : <b>52 000 000 F CFA TTC</b> ; M (total des pondérations) : <b>46 380 078 F CFA TTC</b> ; Borne inférieure (85% M) : <b>39 423 066 F CFA TTC</b> ; seuil de tolérance (5%) : <b>37 451 913 F CFA TTC</b>											
1.	INTER NEGOCES	8 030 000	34 430 600	8 833 000	37 873 660	8 030 000	34 430 600	8 833 000	37 873 660	2 <sup>ème</sup>	Conforme
2.	GOLDEN SERVICES IMEX	8 405 000	35 547 000	9 245 500	39 101 700	8 405 000	35 547 000	9 245 500	39 101 700	7 <sup>ème</sup>	Conforme
3.	EDEN HAVILA	7 925 000	34 513 200							Non classé	Non conforme : absence des cartes professionnelles de santé du chef cuisinier, du cuisinier et les serveurs
4.	SELTEM SERVICES	7 725 000	33 851 000	8 497 500	37 236 100	7 975 000	33 851 000	8 772 500	37 236 100	Non classé	Non conforme: offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance, erreur de sommation des totaux
5.	HARECA	8 123 000	34 501 000	8 935 300	37 951 100	8 123 000	34 501 000	8 935 300	37 951 100	4 <sup>ème</sup>	Conforme
6.	ETS LA GRACE DIVINE	8 205 000	34 557 918	9 025 500	38 013 710	8 205 000	34 557 918	9 025 500	38 013 710	5 <sup>ème</sup>	Conforme
7.	RAYAN SERVICES	8 257 000	34 432 500	9 082 700	37 875 750	8 257 000	34 432 500	9 082 700	37 875 750	6 <sup>ème</sup>	Conforme
8.	FESTIN DU TERROIR	8 640 000	36 401 160	9 504 000	40 041 276	8 640 000	36 401 160	9 504 000	40 041 276	8 <sup>ème</sup>	Conforme
9.	TINEPRO	8 040 000	34 527 800	8 844 000	37 980 580	8 040 000	34 527 800	8 844 000	37 980 580	3 <sup>ème</sup>	Conforme
10.	GOLDEN RESTAURANT	7 910 000	34 749 360	8 701 000	38 224 296	7 910 000	34 749 360	8 701 000	38 224 296	1 <sup>er</sup>	Conforme
11.	PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	8 100 000	33 648 400	8 910 000	37 013 240	7 800 000	32 508 400	8 580 000	35 759 240	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance, discordance entre le prix unitaire en lettre et en chiffre à l'item 1 ( lettre 2000 , chiffre 2300)
12.	KARISMATIK SERVICES	8 150 000	34 282 000							Non classé	Non conforme : Certificat de désinfection expiré le 02 novembre 2025, absence des cartes professionnelles de santé du personnel
13.	E/SE KHADHY									Non classé	Non conforme : absence de la lettre de soumission
14.	ENAF	7 800 000	33 995 200	8 580 000	37 394 720	7 800 000	33 995 200	8 580 000	37 394 720	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
<b>Lot 3 : Prestation de pause-café, pause déjeuner et café en continu pour les inscriptions en ligne et les tirages des concours, session 2026</b> Moyenne des offres techniquement conformes : <b>28 815 182 F CFA TTC</b> ; Enveloppe financière : <b>40 000 000 F CFA TTC</b> ; M (total des pondérations) : <b>35 526 073 F CFA TTC</b> ; Borne inférieure (85% M) : <b>30 197 162 F CFA TTC</b> ; seuil de tolérance (5%) : <b>28 687 304 F CFA TTC</b>											
1.	GOLDEN SERVICES IMEX	8 050 000	25 330 000	8 855 000	27 863 000	8 050 000	25 330 000	8 855 000	27 863 000	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
2.	RESTAURANT CHEZ LOUISIA					7 975 000	23 815 000			Non classé	Non conforme : absence du certificat de désinfection du restaurant, absence des cartes professionnelles de santé du chef cuisinier, cuisinier et les serveurs
3.	SELTEM SERVICES	8 240 000	26 022 000	9 064 000	28 624 200	8 240 000	26 022 000	9 064 000	28 624 200	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
4.	HARECA	7 691 000	26 284 000	8 460 100	28 912 400	8 982 000	26 284 000	9 880 200	28 912 400	Non classé	Lettre n° 2026-00091/MSP/SG/DMP du 11/05/2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission restée sans suite, erreur de sommation du total TTC
5.	ETS LA GRACE DIVINE	7 954 500	26 542 100	8 749 950	29 196 310	8 372 000	26 542 100	9 209 200	29 196 310	Non classé	Non-conformité du devis à la lettre de soumission

											après correction, erreur de quantité à l'item 3
6.	GOLDEN RESTAURANT	8 200 000	26 800 000	9 020 000	29 480 000	8 200 000	26 800 000	9 020 000	29 480 000	1 <sup>er</sup>	Conforme
7.	E/SE KHADHY									Non classé	Non conforme : absence de la lettre de soumission
<b>Lot 4 : Prestation de pause-café et pause déjeuner dans le cadre des grandes Conférences du MSP</b>											
Moyenne des offres techniquement conformes : <b>6 979 463 F CFA TTC</b> ; Enveloppe financière : <b>10 000 000 F CFA TTC</b> ; M (total des pondérations) : <b>8 791 785 F CFA TTC</b> ; Borne inférieure (85% M) : <b>7 473 018 F CFA TTC</b> ; seuil de tolérance (5%) : <b>7 099 367 F CFA TTC</b>											
1.	BLESSING HORIZON	1 731 600	4 906 200							Non classé	Non conforme : certificat de désinfection expiré le 23 avril 2026
2.	WENDYAM SERVICE TRAITEUR	2 346 000	6 647 000								Non conforme : absence du certificat de désinfection du restaurant, absence des cartes professionnelles de santé du chef cuisinier, cuisinier et les serveurs
3.	HARECA	2 278 200	6 454 900	2 506 020	7 100 390	2 278 200	6 454 900	2 506 020	7 100 390	1 <sup>er</sup>	Conforme
4.	VISION BENI SERVICE SARL	2 520 000	7 140 000							Non classé	Non conforme : autorisation d'exploiter d'un restaurant de tourisme expiré le 22 juin 2025
5.	FESTIN DU TERROIR	2 400 000	6 800 000	2 640 000	7 480 000	2 400 000	6 800 000	2 640 000	7 480 000	2 <sup>ème</sup>	Conforme
6.	TARKAYE MULTI SERVICES	2 040 000	5 780 000	2 244 000	6 358 000	2 040 000	5 780 000	2 244 000	6 358 000	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
7.	KARISMATIK SERVICES	2 367 000	6 706 500							Non classé	Non conforme : certificat de désinfection expiré le 02 novembre 2025, absence des cartes professionnelles de santé du personnel
<b>Lot 5 : Prestation de pause-café et pause déjeuner lors des activités organisées à Ouagadougou par les structures centrales du MSP</b>											
Moyenne des offres techniquement conformes : <b>53 973 700 F CFA TTC</b> ; Enveloppe financière : <b>75 000 000 F CFA TTC</b> ; M (total des pondérations) : <b>66 589 480 F CFA TTC</b> ; Borne inférieure (85% M) : <b>56 601 058 F CFA TTC</b> ; seuil de tolérance (5%) : <b>53 771 005 F CFA TTC</b>											
1.	BLESSING HORIZON	12 380 000	40 235 000							Non classé	Non conforme : certificat de désinfection expiré, objet du lot 5 sur la lettre de soumission non conforme
2.	INTER NEGOCES	15 138 000	49 198 500	16 651 800	54 118 350	15 138 000	49 198 500	16 651 800	54 118 350	3 <sup>ème</sup>	Conforme
3.	GOLDEN SERVICES IMEX	14 360 000	46 670 000	15 796 000	51 337 000	14 360 000	46 670 000	15 796 000	51 337 000	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
4.	HARECA	15 106 000	49 094 500	16 616 600	54 003 950	15 106 000	49 094 500	16 616 600	54 003 950	1 <sup>er</sup>	Conforme
5.	ETS LA GRACE DIVINE	15 188 000	49 361 000	16 706 800	54 297 100	15 188 000	49 361 000	16 706 800	54 297 100	4 <sup>ème</sup>	Conforme
6.	E/SE ZERBO AWA (EZAF)	15 410 000	50 082 500	16 951 000	55 090 750	15 410 000	50 082 500	16 951 000	55 090 750	8 <sup>ème</sup>	Conforme
7.	WOURE SERVICES	13 160 000	49 400 000	14 476 000	54 340 000	15 200 000	49 400 000	16 720 000	54 340 000	Non classé	lettre n° 2026-00091/MSP/SG/DMP du 11 /05/2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission restée sans suite ,erreur de multiplication à l'item 2
8.	BATH SERVICES	15 278 000	49 653 500	16 805 800	54 618 850	15 278 000	49 653 500	16 805 800	54 618 850	5 <sup>ème</sup>	Conforme
9.	RAYAN SERVICES	15 308 000	49 751 000	16 838 800	54 726 100	15 308 000	49 751 000	16 838 800	54 726 100	6 <sup>ème</sup>	Conforme
10.	FESTIN DU TERROIR	15 900 000	51 675 000	17 490 000	56 842 500	15 900 000	51 675 000	17 490 000	56 842 500	9 <sup>ème</sup>	Conforme
11.	GOLDEN RESTAURANT	15 310 000	49 757 500	16 841 000	54 733 250	15 310 000	49 757 500	16 841 000	54 733 250	7 <sup>ème</sup>	Conforme
12.	PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	14 000 000	45 500 000	15 400 000	50 050 000	14 000 000	45 500 000	15 400 000	50 050 000	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
13.	ESANAD	15 110 000	49 107 500	16 621 000	54 018 250	15 110 000	49 107 500	16 621 000	54 018 250	2 <sup>ème</sup>	Conforme
14.	KARISMATIK SERVICES	14 880 000	48 360 000							Non classé	Non conforme : certificat de désinfection expiré le

											02 novembre 2025, absence des cartes professionnelles de santé du personnel
15.	E/SE KHADHY									Non classé	Non conforme : absence de la lettre de soumission
16.	ENAF	14 960 000	48 620 000	16 456 000	53 482 000	14 960 000	48 620 000	16 456 000	53 482 000	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
<b>Lot 6 : Prestation de pause-café et pause déjeuner lors des rencontres avec des partenaires du MSP</b> Moyenne des offres techniquement conformes : <b>6 723 383 F CFA TTC</b> ; Enveloppe financière : <b>8 000 000 F CFA TTC</b> ; M (total des pondérations) : <b>7 489 353 F CFA TTC</b> ; Borne inférieure (85% M) : <b>6 365 950 F CFA TTC</b> ; seuil de tolérance (5%) : <b>6 047 653 F CFA TTC</b>											
1.	RESTAURANT CHEZ LOUISIA					1 518 000	4 933 500			Non classé	Non conforme : absence du certificat de désinfection du restaurant, absence des cartes professionnelles de santé du chef cuisinier, cuisinier et les serveurs
2.	HARECA	1 603 000	5 209 750	1 763 300	5 730 725	1 603 000	5 209 750	1 763 300	5 730 725	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
3.	TARKAYE MULTI SERVICES	2 040 000	6 630 000	2 244 000	7 293 000	2 040 000	6 630 000	2 244 000	7 293 000	2 <sup>ème</sup>	Conforme
4.	GOLDEN RESTAURANT	1 999 000	6 496 750	2 198 900	7 146 425	1 999 000	6 496 750	2 198 900	7 146 425	1 <sup>er</sup>	Conforme
5.	E/SE KHADHY									Non classé	Non conforme : absence de la lettre de soumission
<b>Lot 7 : Prestation de pause-café, pause déjeuner et locations de salles pour les activités du SP-MABG</b> Moyenne des offres techniquement conformes : <b>28 655 650 F CFA TTC</b> ; Enveloppe financière : <b>40 000 000 F CFA TTC</b> ; M (total des pondérations) : <b>35 462 260 F CFA TTC</b> ; Borne inférieure (85% M) : <b>30 142 921 F CFA TTC</b> ; seuil de tolérance (5%) : <b>28 635 775 F CFA TTC</b>											
1.	EDEN HAVILA	3 680 000	26 235 000							Non classé	Non conforme : absence des cartes professionnelles de santé du chef cuisinier, du cuisinier et les serveurs
2.	HARECA	2 862 000	26 230 000	4 032 000	29 187 400	2 862 000	26 230 000	4 032 000	29 187 400	1 <sup>er</sup>	Conforme
3.	E/SE IDA	2 605 702	25 054 249	4 227 442	28 024 630	2 605 702	25 054 249	4 227 442	28 024 630	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
4.	E/SE ZERBO AWA (EZAF)	3 830 900	26 505 350	4 309 190	29 550 925	3 830 900	26 505 350	4 309 190	29 550 925	3 <sup>ème</sup>	Conforme
5.	TINEPRO	2 821 200	26 115 000	4 321 000	29 118 340	2 821 200	26 115 000	4 321 000	29 118 340	4 <sup>ème</sup>	Conforme
6.	TARKAYE MULTI SERVICES	3 969 700	23 392 550	4 542 670	26 447 005	3 969 700	23 392 550	4 542 670	26 447 005	Non classé	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
7.	GOLDEN RESTAURANT	3 042 000	26 704 000	4 033 600	29 605 600	3 042 000	26 704 000	4 033 600	29 605 600	2 <sup>ème</sup>	Conforme
8.	E/SE KHADHY									Non classé	Non conforme : absence de la lettre de soumission
<b>ATTRIBUTAIRES</b>		<b>Lot 1 : INTER NEGOCES</b> , pour un montant <b>minimum TTC de huit millions quatre cent quarante-huit mille (8 448 000) francs CFA</b> et un montant <b>maximum TTC de vingt-huit millions huit cent quarante-huit mille six cents (28 848 600) francs CFA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande. <b>Lot 2 : GOLDEN RESTAURANT</b> , pour un montant <b>minimum TTC de huit millions sept cent un mille (8 701 000) francs CFA</b> et un montant <b>maximum TTC de trente-huit millions deux cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-seize (38 224 296) francs CFA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande. <b>Lot 3 : GOLDEN RESTAURANT</b> , pour un montant <b>minimum TTC de neuf millions vingt mille (9 020 000) francs CFA</b> et un montant <b>maximum TTC de vingt-neuf millions quatre cent quatre-vingt mille (29 480 000) francs CFA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande. <b>Lot 4 : HARECA</b> , pour un montant <b>minimum TTC de deux millions cinq cent six mille vingt (2 506 020) francs CFA</b> et un montant <b>maximum TTC de sept millions cent mille trois cent quatre-vingt-dix (7 100 390) francs CFA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande. <b>Lot 5 : HARECA</b> , pour un montant <b>minimum TTC de seize millions six cent seize mille six cents (16 616 600) francs CFA</b> et un montant <b>maximum TTC de cinquante-quatre millions trois mille neuf cent cinquante (54 003 950) francs CFA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande. <b>Lot 6 : GOLDEN RESTAURANT</b> , pour un montant <b>minimum TTC de deux millions cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents (2 198 900) francs CFA</b> et un montant <b>maximum TTC de sept millions cent quarante-six mille quatre cent vingt-cinq (7 146 425) francs CFA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande.									

**Lot 7 : HARECA, pour un montant minimum TTC de quatre millions trente-deux mille (4 032 000) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt-neuf millions cent quatre-vingt-sept mille quatre cent (29 187 400) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.**

### BURKINA SUUDU BAWDE

DEMANDE DE PRIX N°2026-008/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP relatif à l'acquisition d'équipements et de matériels complémentaires au profit de BSB, Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, exercice 2026 ; Publication : revue N° 4390-4391 Date de dépouillement lundi 11 mai 2026 ; Date de délibération : 18 mai 2026 ; Nombre de plis : onze (11)

Lot N°1	Budget prévisionnel : 82 869 000 francs CFA TTC BORNES : 0,85M = 66 180 778 CFA TTC ; 1,15M= 89 538 700 FTTC, seuil de tolérance : 62 871 739 FCFA TTC					
	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés en francs CFA TTC	RANG	Observations
1	ECLAT METAL LIQUIDE	59 415 969	-	-	-	NON CONFORME Offre écartée pour incohérence de la marque proposée. La même marque « TOLSEN » a été dupliquée à l'ensemble des articles allant de l'item 109 à l'item 167, ce qui est irréaliste au regard de la diversité des équipements concernés
2	VISION CDA	-	64385525	64385525	-	NON CONFORME Absence de marque aux items 2, 12, 18, 19, 20, 23, 27, 35, 39, 67, 100, 107, 124, 132, 133, 141, 149, 167, 170 et 189
3	A2FC	-	79 731 420	79 731 420	-	NON CONFORME Marque non proposée aux items 12, 18, 19, 20, 23, 27, 35, 39, 67, 100, 107, 124, 132, 133, 141, 149, 167, 170, 189, 21,67,137 et 183.
4	AD SUPERFICIE	59 098 000	-	69 735 640	2ème	CONFORME
5	AREBATE SARL	-	60 023 562	60 023 562	offre anormalement basse	CONFORME
6	FASO GRAIN	-	75 012 186	75 012 186	-	NON CONFORME Absence de choix à l'item 143 et Fabrication locale en inox à l'item 69 irréaliste.
7	SODICA SARL	-	76 526 127	76 526 127	4ème	CONFORME
8	SL.CGB SARL	64 193 350	75 748 153	75 748 153	3ème	CONFORME
9	JP Multiservice	-	69 695 756	69 695 756	1er	CONFORME
10	YISSORGA Multi Services	-	60 097 000	60 097 000	-	NON CONFORME Marque non proposée aux items 21,67,137 et 183 ;
11	ECB SARL	59 360 100	-	-	-	NON CONFORME Discordance entre le montant en lettres (cinquante-neuf millions trois cent soixante mille cent) et en chiffres (59 365 100) FCFA de la lettre de soumission, et celui du montant du devis estimatif qui est de 59 365 105 FCFA
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>JP MULTISERVICE, pour un montant TTC de soixante-dix-neuf millions sept cent quatre-vingt mille cinq cent huit (79 780 508) francs CFA francs CFA, après une augmentation des quantités de 14,46% sur certains items (1,2,3,4,5,6,7,8,15,21,29,33,75,86,88,113,119,125,139,143,146,153,159,160,161,162,167,168,169,176,177,181,182,193, 202,203) correspondant à un montant additionnel de dix millions quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante-deux (10 084 752) francs CFA francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.</b>				

### ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Demande de prix N°2026-011/ENAM/DG/PRM du 12 Mai 2026 pour acquisition de matériels pour psychologues cliniciens psychopathologues au profit de l'ENAM - Financement : Budget ENAM, gestion 2026

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4399-4400-4401 du Mercredi 13 au Vendredi 15 Mai 2026.

Date de Dépouillement : 22 Mai 2026 - Lettre de Convocation : N°2026-011/ENAM/DG/PRM du 18 Mai 2026

Nombre de plis reçus : Un (01) pli.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Observations
KANDOR GROUP	47 613 000 TTC	-	Conforme Classé 1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire : KANDOR GROUP pour un montant de quarante-sept millions six cent-treize mille (47 613 000) F CFA TTC. Le délai de livraison est de soixante (60) jours.</b>			

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CLIENTELE N°2026- 015/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 29 AVRIL 2026 POUR ACQUISITION DE REACTIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES (LOT 1) ET DE CONSOMMABLES SPECIFIQUES DE LABORATOIRE (LOT 2) AU PROFIT DU CHU-YO - PUBLICATION : Revue des marchés publics n°4395 du jeudi 07 mai 2026

CONVOCAION CAM N°2026-044/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 08/05/2026 - Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026.

Montant prévisionnel du marché lot 1 : 40 000 000 FCFA HTVA ; Montant prévisionnel du marché lot 2 : 35 000 000 FCFA HTVA

Montant prévisionnel pour évaluation Lot 1 : 5 688 572 FCFA HTVA ; Montant prévisionnel pour évaluation Lot 2 : 12 902 211 FCFA HTVA ;

Nombre de plis reçus : 01. Date d'ouverture des plis : 13 mai 2026

N° Lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	UNIVERS BIO-MEDICAL	12 399 661	12 399 661	-	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
2	UNIVERS BIO-MEDICAL	6 004 490	6 004 490			Conforme	1 <sup>er</sup>

<b>ATTRIBUTAIRE :</b>	<b>Lot 1 : UNIVERS BIO- MEDICAL pour un montant prévisionnel du marché de quarante millions (40 000 000) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours pour chaque commande-client ;</b> <b>Lot 2 : UNIVERS BIO- MEDICAL pour un montant prévisionnel du marché de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours pour chaque commande-client.</b>
-----------------------	--

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026- 014/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 29 MARS 2026 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIEL DE FROID ET CLIMATISATION AU PROFIT DU CHU-YO  
PUBLICATION : Revue des marchés publics n°4395 du jeudi 07 mai 2026  
CONVOCACTION CAM N°2026-045/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 12/05/2026 - Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026.  
Montant prévisionnel : 30 000 000 FCFA TTC ;  
Nombre de plis reçus : 03. Date d'ouverture des plis : 18 mai 2026

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
TID	21 100 000		24 898 000	-	Non conforme - Agrément technique non fourni ;	-
SOKAGEM	22 545 000				Non conforme - Agrément technique proposé non conforme : SD1 dans le domaine de bâtiment au lieu de l'agrément R2 en électricité	-
ANGEL'S GROUP SARL	22 200 000		26 196 000		Non conforme - Agrément technique proposé non conforme : SD2 dans le domaine de bâtiment au lieu de l'agrément R2 en électricité	-

**ATTRIBUTAIRE : INFRUCTUEUX pour absence d'offres techniquement conformes.**

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CLIENTELE N°2026- 013/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 29 AVRIL 2026 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES ET CONSOMMABLES POUR LES DIFFERENTS ATELIERS (ELECTRICITE ET PLOMBERIE) DU CHU-YO  
PUBLICATION : Revue des marchés publics n°4395 du jeudi 07 mai 2026  
CONVOCACTION CAM N°2026-044/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 08/05/2026 - Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026.  
Montant prévisionnel du marché lot 1 : 21 500 000 FCFA TTC ; Montant prévisionnel du marché lot 2 : 15 000 000 FCFA TTC  
Montant prévisionnel pour évaluation Lot 1 : 45 019 950 FCFA TTC ; Montant prévisionnel pour évaluation Lot 2 : 4 070 760 FCFA TTC ;  
Nombre de plis reçus : 09. Date d'ouverture des plis : 13 mai 2026

N° Lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	CHARRAY SERVICES	38 152 500				Non conforme - Proposition non ferme aux Items : 1, 2, 7, 9, 14, 16, 27,30,31,32,54 et 61 ;	
	SETBA TRADING SARL	33 910 540		40 014 437		Conforme	
	STS/SEDEGO	27 110 000				Non conforme - Items 24 : DPN de 16 A demandé au lieu de DPN de 20 A proposé ;	
	W.B.I	3 239 500				Non conforme - Item 8 : Conditionnement proposé non conforme (Rouleau de 100 m proposé au lieu d'unité demandé) - Items : 41,42,43,44 : Mètre proposé au lieu de rouleau de 100 mètres demandés - Pièces administratives non fournies	
	TIRI MULTITACHE ET LOGISTICS	-				Non conforme - lettre de soumission non fournie	
	IRIDIUM PREMIUM SARL	9 300 000				Non conforme - Item5 : proposition non ferme - Items 11 et 12 : la section du câble non précisée ; - Items 37, 42, 48 : les références demandées dans le dossier n'ont pas été proposées ;	
	ARBAT	5 041 200				Non conforme - Offres en deçà de 50% du montant d'évaluation prévisionnel	
2	CHARRAY SERVICES	3 449 797				Non conforme - Items 7 et 8 : les références demandées dans le dossier n'ont pas été proposées ; - Marques non proposée pour l'ensemble des items ;	
	SETBA TRADING SARL	2 657 625		3 135 998		Conforme	
	REBUST FORKLIFT	11 921 980				Non conforme - les échantillons demandés non fournis ; - Pièces administratives non fournies	

STS/SEDEGO	2 424 000				Non conforme - Items 7 et 8 : les références demandées dans le dossier n'ont pas été proposées ; - Marques non proposée pour l'ensemble des items ;
W.B.I	2 459 500				Non conforme - Items 61 : Robinet puisage 20/27 proposé au lieu de robinet de douche demandé dans le dossier ; - les marques proposés pour l'ensemble des items à l'exception des items 7,8,17,88,92 - Pièces administratives non fournies
BH PLOMBERIE SANITAIRE ET INDUSTRIELLE	2 900 000				Non conforme - Item 6 : Cheville de 11 proposé au de cheville de 10 demandé - les marques proposés pour l'ensemble des items à l'exception des items 7,8,17,88,90 et 92 ; - Pièces administratives non fournies
IRIDIUM PREMIUM SARL	3 061 025				Non conforme - les marques proposés pour l'ensemble des items à l'exception des items ,8,17 et 92 ;
ARBAT	1 308 300				Non conforme - Offres en deçà de 50% du montant d'évaluation prévisionnel
<b>ATTRIBUTAIRE :</b> <b>Lot 1 : SETBA TRADING SARL pour un montant prévisionnel du marché de vingt un millions cinq cent mille (21 500 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et quatorze (14) jours pour chaque commande-client.</b> <b>Lot 2 : SETBA TRADING SARL pour un montant prévisionnel du marché de quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et quatorze (14) jours pour chaque commande-client</b>					

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026- 016/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 29 MARS 2026 POUR ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DU CHU-YO- PUBLICATION : Revue des marchés publics n°4395 du jeudi 07 mai 2026  
CONVOCAION CAM N°2026-045/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 12/05/2026  
Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026 ; Montant prévisionnel : 13 592 675 FCFA TTC  
Borne inférieure : 9 108 390 FCFA HTVA ; Seuil de tolérance : 8 652 970 FCFA HTVA  
Nombre de plis reçus : 05. Date d'ouverture des plis : 18 mai 2026

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
SETBA TRADING SARL	10 154 730		11 982 581	-	Conforme	4 <sup>ème</sup>
NEBGNINGA PRESTATION	10 007 500				Conforme	3 <sup>ème</sup>
BEKI SERVICES SARL	10 166 500				Non conforme - Item 20 : Marque et conditionnement non précisés	-
POUTEERE NOOMA INFORMATIQUESARL	8 870 000				Conforme	1 <sup>er</sup>
OULA GLOBAL SOLUTION	9 010 000				Conforme	2 <sup>ème</sup>

**ATTRIBUTAIRE :** Entreprise **POUTEERE NOOMA INFORMATIQUE SARL** pour un montant de huit millions huit cent soixante-dix mille (8 870 000) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES**

Demande de prix N°2026-012/MEBAPLN/SG/DMP du 09/04/2026 pour l'entretien, la maintenance et la réparation des véhicules à quatre (04) roues au profit de l'ITS, de la DGESS, de la DGF, de la DMP, de la DAD, de la DDII, de la DSI, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC, de la DGAEP, de la DGQEP, du SP-PSDEBS, du ST-ESU et du SP/PLN (marché à commandes).  
FINANCEMENT : Budget Etat, exercice 2026 - Convocation CAM : N°2026-000035/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 21/04/2025.  
PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°4380 du jeudi 07/05/2025 - Date d'ouverture : 27/04/2026.  
Nombre de concurrents : Treize (13).

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en FCFA TTC	OBSERVATIONS
		HTVA	TTC		
<b>Lot 1 : Entretien, maintenance et réparation des véhicules à quatre (04) roues au profit de l'ITS, de la DMP, de la DAD, de la DDII, de la DSI, de la DGACEVS, de la DAJC, de la DGAEP, de la DGQEP, du ST-ESU, du SP/PLN /MEBAPLN (Marché à commandes).</b> <b>BORNE INFÉRIEURE = 27 734 380 FCFA TTC</b> <b>SEUIL DE TOLERANCE DE 5% = 26 347 661 FCFA TTC</b>					
1	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE		Min : 18 202 934 Max : 25 084 165	Min : 18 202 934 Max : 25 084 165	Offre anormalement basse. NON CONFORME
2	GARAGE MCS SOLIDARITE (GMS)		Min : 15 101 640 Max : 27 763 040	Min : 15 101 640 Max : 27 763 040	CONFORME 1 <sup>er</sup>
3	GARAGE DE L'ESPOIR		Min : 24 175 250 Max : 30 557 870		Absence de l'item 237 « Régler correctement le frein de stationnement » dans son offre technique. NON CONFORME

4	GARAGE ZAMPALIGRE(GZH)		Min : 18 260 028 Max : 27 068 728	Min : 18 260 028 Max : 27 068 728	CONFORME 4 <sup>e</sup>
5	GKABA SARL		Min : 24 980 836 Max : 31 480 276		Absence de l'item 18 « Remplacer la crémaillère » dans son offre technique. NON CONFORME
6	GERA SARL		Min : 16 429 966 Max : 26 979 638	Min : 16 429 966 Max : 26 979 638	CONFORME 3 <sup>e</sup>
7	GARAGE OUARE	Min : 20 197 000 Max : 25 314 500		Min : 23 832 460 Max : 29 871 110	CONFORME 8 <sup>e</sup>
8	GARAGE DE L'UNION		Min : 12 385 530 Max : 28 381 950	Min : 17 385 530 Max : 28 381 950 Devis modifié: Min : 12 385 529 Max : 28 381 941	Erreur de calcul du montant minimum TTC entraînant une variation en plus-value de 5 000 000 FCFA TTC NON CLASSE Montants minimum et maximum du devis estimatif modifié non conformes aux montants de la lettre de soumission lus publiquement.
9	GROUPE NOUVEL ET SERVICES SARL	Min : 15 777 000 Max : 22 776 000		Min : 18 616 860 Max : 26 875 680	CONFORME 6 <sup>e</sup>
10	GARAGE TIEMTORE SALIFOU (GATS)		Min : 19 128 602 Max : 27 545 542	Min : 18 210 562 Max : 25 755 482	Erreur de sommation entraînant une variation en moins-value de 918 040 FCFA TTC au minimum et de 1 790 060 FCFA TTC au maximum. Offre anormalement basse. NON CONFORME
11	ABI		Min : 23 782 900 Max : 29 842 200	Min : 23 782 900 Max : 29 842 200	CONFORME 7 <sup>e</sup>
12	GENERAL PIECES AUTOMOBILE (GPA)	Min : 12 883 100 Max : 25 795 600		Min : 19 638 850 Max : 31 323 808	-Item 216 « Resegmenter le moteur » non facturé. Application du montant plus élevé des propositions concernant cet item (750 000 FCFA HTVA) pour besoins d'évaluation. -Erreur de quantité minimum aux items 39 ; 72 ; 150 ; 203 ; 225 ; 238 ; 246 ; 297 ; 303 ; 310 ; 329 ; 346 ; 362 ; 373 et 395 ( 2 demandés au lieu de 1). Ceci entraine une variation en plus-value de 3 760 000 FCFA HTVA au minimum et de 750 000 FCFA HTVA au maximum. CONFORME 2 <sup>e</sup>
13	GARAGE ZOUNGRANA		Min : 18 381 450 Max : 26 900 460	Min : 19 814 560 Max : 26 900 460	-Erreur de quantité minimum aux items 72 ; 150 ; 203 ; 225 ; 238 ; 246 ; 297 ; 310 ; 329 ; 346 ; 362 et 373 ( 2 demandés au lieu de 1). On a une variation en plus-value de 1 433 110 FCFA TTC au minimum. CONFORME 5 <sup>e</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE LOT 1</b>			<p><b>GARAGE MCS SOLIDARITE (GMS) pour un montant minimum de quinze millions cent-un mille six cent quarante (15 101 640) FCFA TTC et un montant maximum de trente-un millions six-cent soixante-dix-sept mille cent (31 677 100) FCFA TTC après une augmentation des quantités maximum des items 1 ; 5 ; 8 ; 21 ; 32 ; 43 ; 52 ; 76 ; 78 ; 85 ; 94 ; 98 ; 109 ; 118 ; 139 ; 142 ; 156 ; 166 ; 170 ; 189 ; 197 ; 220 ; 328 ; 345 ; 361 ; 372 ; 394 ; 420 ; 423 ; 426 ; 438 et 444 à 3 chacun, et des quantité maximum des items 150 ; 187 ; 203 ; 225 ; 238 ; 246 ; 297 et 303 à 5 chacun, correspondant à un montant de 3 914 060 FCFA TTC soit une variation de 14,10% . Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.</b></p>		
<p><b>Lot 2 : Entretien, maintenance et réparation des véhicules à quatre (04) roues au profit de la DGESS, de la DGF, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF et du SP-PSDEBS (Marché à commandes).</b>  <b>BORNE INFERIEURE = 19 856 347 FCFA TTC</b>  <b>SEUIL DE TOLERANCE DE 5% = 18 863 529 FCFA TTC</b></p>					
1	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE		Min : 11 116 372 Max : 18 873 832	Min : 11 116 372 Max : 18 873 832	CONFORME 5 <sup>e</sup>
2	GARAGE MCS SOLIDARITE (GMS)		Min : 8 861 210 Max : 19 474 720	Min : 8 861 210 Max : 19 474 720	CONFORME 1 <sup>er</sup> Après confirmation des prix.
3	GARAGE DE L'ESPOIR		Min : 13 559 970 Max : 20 497 190	Min : 13 719 270 Max : 20 733 190	Erreur de quantité maximum à l'item 9 (1 demandé au lieu de 2) ; quantité minimum et maximum à l'item 67 (2 et 3 demandés au lieu de 1 et 1) ; quantité maximum aux items 148 et 149 (1 demandé au lieu de 2). Cela entraine une variation en plus-value de 159 300 FCFA TTC au minimum et de 236 000 FCFA TTC au maximum. CONFORME 9 <sup>e</sup>
4	GARAGE ZAMPALIGRE(GZH)		Min : 9 810 520 Max : 18 589 366	Min : 9 810 520 Max : 18 589 366	Offre anormalement basse. NON CONFORME
5	GKABA SARL		Min : 14 823 396 Max : 21 947 292	Min : 14 823 396 Max : 21 947 292	CONFORME 10 <sup>e</sup>
6	GERA SARL		Min : 9 668 448 Max : 19 052 634	Min : 9 668 448 Max : 19 052 634	CONFORME 2 <sup>e</sup>

7	GARAGE OUARE	Min : 11 337 500 Max : 16 982 000		Min : 13 378 250 Max : 20 038 760	CONFORME 8 <sup>e</sup>
8	GARAGE DE L'UNION		Min : 7 334 440 Max : 22 043 580	Min : 10 334 440 Max : 22 043 580 Devis modifié : Min : 7 334 440 Max : 22 043 575	Erreur de calcul du montant minimum TTC entrainant une variation en plus-value de 3 000 000 FCFA TTC NON CLASSE Montant maximum du devis estimatif modifié non conforme au montant de la lettre de soumission lu publiquement.
9	GARAGE TIEMTORE SALIFOU (GATS)		Min : 11 137 430 Max : 19 386 810	Min : 11 137 430 Max : 19 386 810	CONFORME 6 <sup>e</sup>
10	ABI		Min : 12 991 800 Max : 21 068 900	Min : 12 991 800 Max : 21 068 900	CONFORME 7 <sup>e</sup>
11	GENERAL PIECES AUTOMOBILE (GPA)	Min : 8 243 000 Max : 18 016 000		Min : 11 036 540 Max : 21 376 880	Item 134 « Souffler le filtre à air » non facturé. Application du montant plus élevé des propositions concernant cet item (100 000 FCFA HTVA) pour besoins d'évaluation. -Erreur de quantité minimum aux items 25 ; 50 ; 59 ; 67 et 109 ( 2 demandés au lieu de 1). Ceci entraine une variation en plus-value de 1 110 000 FCFA HTVA au minimum et de 100 000 FCFA HTVA au maximum CONFORME 3 <sup>e</sup>
12	GARAGE ZOUNGRANA		Min : 10 347 951 Max : 19 226 271	Min : 10 936 181 Max : 19 226 271	Erreur de quantité minimum aux items 25 ; 50 ; 59 ; 67 ; 109 ; 123 et 217 ( 2 demandés au lieu de 1). Ceci entraine une variation en plus-value de 588 230 FCFA TTC au minimum. CONFORME 4 <sup>e</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE LOT 2</b>			<b>GARAGE MCS SOLIDARITE (GMS) pour un montant minimum de huit millions huit-cent-soixante-un mille deux cent dix (8 861 210) FCFA TTC et un montant maximum de vingt-deux millions deux cent treize mille cinq cents (22 213 500) FCFA TTC après une augmentation des quantités maximum des items 1 ; 10 ; 26 ; 34 ; 42 ; 46 ; 61 ; 74 ; 111 ; 113 ; 128 ; 130 ; 137 ; 150 ; 157 ; 159 ; 169 ; 178 ; 188 et 199 à 3 chacun, et des quantités maximum des items 123 ; 186 ; 197 ; 229 et 250 à 5 chacun, correspondant à un montant de 2 738 780 FCFA TTC soit une variation de 14,06%. Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.</b>		

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

**DEMANDE DE PRIX N° 2026-004/CARFO/DG/DMP PORTANT ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE LA CARFO EN DEUX (02) LOTS ;** Financement : Budget CARFO, gestion 2026 ; Budget prévisionnel : 63 190 000 Francs CFA TTC ;  
Lot 1 : 52 190 000 Francs CFA TTC ; Lot 2 : 11 000 000 Francs CFA TTC ; Lot 1 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la CARFO ;  
Lot 2 : Acquisition de matériels au profit de la CARFO ; Publication : Revue des Marchés Publics Quotidien n° 4365 du jeudi 26 mars 2026 ;  
Date de dépouillement : **lundi 06 avril 2026** ; Nombre de plis : 32.

#### LOT 1 : ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA CARFO

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	GROUPE LAYBI INTER AFRIQUE	33 705 000	-	33 705 000	39 771 900	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	13 <sup>ème</sup>
02	GENERAL SERVICE D'AFRIQUE	33 382 000	-	33 382 000	39 390 760	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	10 <sup>ème</sup>
03	A-D-S SARL	-	39 417 074	-	-	<b>Non Conforme :</b> Le soumissionnaire n'a pas présenté les documents du véhicule (carte grise ou attestation de mise à disposition s'il y'a lieu) exigé par le dossier de demande de prix.	Non classé
04	WEND SONGDA SERVICES	-	39 323 500	-	-	<b>Non Conforme :</b> -Le prospectus de l'item 1 présente une armoire à quatre (04) tiroirs au lieu d'une armoire à clapet 5 casiers ; -Les prospectus des items 2, 3, 4, 7, 18 et 20 ne sont pas fournis ; -la marque, le modèle et la référence de l'item 15 ne sont pas précisés ; -Le modèle de l'item 20 n'est pas précisé.	Non classé
05	ASL/SN-SARL	33 373 000	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> Le soumissionnaire n'a pas présenté les documents du véhicule (carte grise ou attestation de mise à disposition s'il y'a lieu) exigé par le dossier de demande de prix.	Non classé
06	MYRANALE TECH	-	39 736 500	33 675 000	39 736 500	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	12 <sup>ème</sup>
07	SOCIETE KASSOUM KAFANDO SERVICE SARL	37 490 000	-	37 490 000	44 238 200	<b>Conforme</b>	15 <sup>ème</sup>
08	RDI SARL	32 875 000	38 792 500	32 920 000	38 845 600	<b>Conforme :</b> - Une variation en hausse de 0,14 % a été constatée au niveau de l'item 8, consécutivement à une incohérence	8 <sup>ème</sup>

						relevée entre le montant en chiffre et celui en lettre sur le bordereau des prix unitaires ; - L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	
09	SYA-TEC	-	38 851 500	-	-	<b>Non Conforme :</b> Le soumissionnaire n'a pas précisé le modèle de l'item 20.	Non classé
10	LOUDA TECH	32 870 000	-	32 870 000	38 786 000	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	7 <sup>ème</sup>
11	IMPACT AFRIQUE	-	38 503 400	-	-	<b>Non Conforme :</b> Le prospectus de l'item 2 n'est pas fourni.	Non classé
12	SAWADI TECHNICITE	32 775 000	-	32 775 000	38 674 500	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	6 <sup>ème</sup>
13	SLCGB SARL	-	41 795 600	-	-	<b>Non Conforme :</b> L'entreprise figure sur la liste des entreprises exclues de la commande publique arrêtée par l'ARCOP au 30 octobre 2025, sous le numéro 131, pour motif de production de document non authentique, pour une période d'exclusion allant du 15 septembre 2025 au 14 septembre 2026.	Non classé
14	ETS KM DISTRIBUTION	33 150 000	39 117 000	33 150 000	39 117 000	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	9 <sup>ème</sup>
15	SAFOURA PRESTATION	34 056 000	-	34 056 000	40 186 080	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	14 <sup>ème</sup>
16	E-M-S	32 520 000	38 373 600	32 520 000	38 373 600	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	2 <sup>ème</sup>
17	L.B.H	-	39 128 800	-	-	<b>Non Conforme :</b> On constate l'absence d'attestation de travail pour le personnel manœuvres, l'attestation de formation de six (06) mois présenté ne justifie pas l'expérience requise.	Non classé
18	A2 FC	-	39 728 240	33 668 000	39 728 240	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	11 <sup>ème</sup>
19	JEBNEJA SARL	-	38 562 400	42 100 000	49 678 000	<b>Conforme :</b> - Une variation en hausse de 28,83 % a été constatée au niveau des items 6, 12 et 15, consécutivement à une incohérence relevée entre les montants inscrits au bordereau des prix unitaires et ceux figurant au devis estimatif desdits items ; - L'offre est jugée anormalement basse au montant lu mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	4 <sup>ème</sup>
20	BERAKAH NEWS SARL	32 523 500	-	32 523 500	38 377 730	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	3 <sup>ème</sup>
21	ESSCI SERVICE	36 570 000	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> - On constate l'absence d'acte notarié ou du reçu d'achat de la liste du matériel présenté ; - Le soumissionnaire n'a pas présenté les documents du véhicule (carte grise ou attestation de mise à disposition s'il y'a lieu) exigé par le dossier de demande de prix.	Non classé
22	SGBTP	32 712 000	38 600 160	32 712 000	38 600 160	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	5 <sup>ème</sup>
23	PRO-ACCESS	-	48 011 250	40 687 500	48 011 250	<b>Conforme</b>	16 <sup>ème</sup>
24	JEHO NISSI SARL	-	36 957 600	31 320 000	36 957 600	<b>Non Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
25	APMA COMMERCE	31 640 000	-	31 640 000	37 335 200	<b>Non Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
26	SODIKAD	-	38 338 200	32 490 000	38 338 200	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	1 <sup>er</sup>
27	SOPEFC-SI SARL	32 045 000	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> Le soumissionnaire n'a pas présenté les documents du véhicule (carte grise ou attestation de mise à disposition s'il y'a lieu) exigé par le dossier de demande de prix.	Non classé
<b>CONCLUSION</b>		<b>SODIKAD</b> est attributaire pour un montant <b>TTC</b> de trente-huit millions trois cent trente-huit mille deux cents ( <b>38 338 200</b> ) francs CFA avec un délai de livraison de soixante ( <b>60</b> ) jours.					
<b>LOT 2 : ACQUISITION DE MATERIELS AU PROFIT DE LA CARFO</b>							
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	GROUPE LAYBI INTER AFRIQUE	8 400 000	-	8 400 000	9 912 000	<b>Conforme</b>	12 <sup>ème</sup>
02	GENERAL SERVICE D'AFRIQUE	8 600 000	-	8 600 000	10 148 000	<b>Conforme</b>	13 <sup>ème</sup>

03	A-D-S SARL	-	10 561 000	8 950 000	10 561 000	<b>Conforme</b>	14 <sup>ème</sup>
04	WEND SONGDA SERVICES	-	5 428 000	-	-	<b>Non Conforme :</b> -Le soumissionnaire a présenté, pour l'item 3, une photo sans fiche technique ; -Absence de méthodologie pour la formation des utilisateurs du même item ; -Références non fournies pour les consommables de l'item 3.	Non classé
05	ASL/SN-SARL	7 000 000	-	6 860 000	8 094 800	<b>Non Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse suite au rabais de 2% accordé en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
06	RDI SARL	7 125 000	8 407 500	7 125 000	8 407 500	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	4 <sup>ème</sup>
07	<b>SYA-TEC</b>	-	<b>8 201 000</b>	<b>6 950 000</b>	<b>8 201 000</b>	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	1 <sup>er</sup>
08	LOUDA TECH	7 275 000	-	7 275 000	8 584 500	<b>Conforme</b>	7 <sup>ème</sup>
09	IMPACT AFRIQUE	-	8 496 000	7 200 000	8 496 000	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	6 <sup>ème</sup>
10	SAWADI TECHNICITE	7 281 600	-	7 120 000	8 401 600	<b>Conforme :</b> -On constate une erreur de sommation, entraînant une variation en baisse de 2% ; -L'offre est jugée anormalement basse au montant corrigé mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	8 <sup>ème</sup>
11	SLCGB SARL	-	8 732 000	-	-	<b>Non Conforme :</b> L'entreprise figure sur la liste des entreprises exclues de la commande publique arrêtée par l'ARCOP au 30 octobre 2025, sous le numéro 131, pour motif de production de document non authentique, pour une période d'exclusion allant du 15 septembre 2025 au 14 septembre 2026.	Non classé
12	RAZAC EQUIPEMENTS ET SERVICES	6 900 000	-	6 900 000	8 142 000	<b>Non Conforme :</b> -L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
13	JALILA DISTRIBUTION	7 500 000	-	7 500 000	8 850 000	<b>Conforme</b>	9 <sup>ème</sup>
14	PRICE	6 758 000	-	6 758 000	7 974 440	<b>Non Conforme :</b> -L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
15	SAFOURA PRESTATION	7 185 000	-	7 185 000	8 478 300	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	5 <sup>ème</sup>
16	FZ SRVICES SARL	7 000 000	-	7 000 000	8 260 000	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	3 <sup>ème</sup>
17	LATY MULTI SERVICE	5 240 000	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> Le soumissionnaire n'a pas présenté de catalogue ou prospectus pour l'item 3.	Non classé
18	L.B.H	-	8 248 200	6 990 000	8 248 200	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	2 <sup>ème</sup>
19	JEBNEJA SARL	-	8 142 000	8 900 000	10 502 000	<b>Non Conforme :</b> -On constate une erreur de calcul au niveau de l'item 3, entraînant une variation en hausse de 29% ; -L'offre est jugée anormalement basse au montant lu en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
20	BERAKAH NEWS SARL	6 784 150	-	6 784 150	8 005 297	<b>Non Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
21	ESSCI SERVICE	6 582 600	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> -Le soumissionnaire n'a pas précisé la marque et le modèle de l'item 1 coffre-fort exigé dans le dossier de demande de prix ; -Absence d'une méthodologie pour la formation des utilisateurs pour l'item 3.	Non classé
22	JEHO NISSI SARL	-	8 909 000	7 550 000	8 909 000	<b>Conforme</b>	10 <sup>ème</sup>
23	APMA COMMERCE	7 800 000	-	7 800 000	9 204 000	<b>Conforme</b>	11 <sup>ème</sup>
24	SOPEFC-SI SARL	6 750 000	-	6 750 000	7 965 000	<b>Non Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
<b>CONCLUSION</b>		<b>SYA-TEC</b> est attributaire pour un montant <b>TTC</b> de huit millions deux cent un mille ( <b>8 201 000</b> ) francs CFA avec un délai de livraison de soixante ( <b>60</b> ) jours.					

**DEMANDE DE PRIX N° 2026-005/CARFO/DG/DMP PORTANT ACHAT DE GADGETS AU PROFIT DE LA CARFO EN TROIS (03) LOTS ;**  
Financement : Budget CARFO, gestion 2026 ; Budget prévisionnel : **90 000 000 Francs CFA TTC ;**  
Lot 1 : **45 940 Francs CFA TTC ;** Lot 2 : **23 935 000 Francs CFA TTC ;** Lot 3 : **20 125 000 Francs CFA TTC ;**  
Lot 1 : **Achat de calendriers bancaires et de calendriers de bureau au profit de la CARFO ;** Lot 2 : **Achat de tee-shirts et polos personnalisés au profit de la CARFO ;** Lot 3 : **Achats de divers objets personnalisés au profit de la CARFO ;**  
Publication : Revue des Marchés Publics Quotidien n° **4383** du **mardi 21 avril 2026 ;**  
Date de dépouillement : **jeudi 30 avril 2026 ;** Nombre de plis : **16.**

**LOT 1 : ACHAT DE CALENDRIERS BANCAIRES ET DE CALENDRIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA CARFO**

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	SIDABO VISION PRO	29 800 000	35 164 000	29 800 000	35 164 000	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	4 <sup>ème</sup>
02	SITD	30 365 000	36 149 300	30 635 000	36 149 300	<b>Conforme</b>	5 <sup>ème</sup>
<b>03</b>	<b>BATIMART IMPRIMERIE</b>	<b>28 755 000</b>	<b>33 930 900</b>	<b>28 755 000</b>	<b>33 930 900</b>	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	<b>1<sup>er</sup></b>
04	IMPRI-NORD SARL	37 210 000	43 907 800	37 210 000	43 907 800	<b>Conforme</b>	8 <sup>ème</sup>
05	PHILS MEDIA SERVICES	-	36 196 500	30 675 000	36 196 500	<b>Conforme</b>	6 <sup>ème</sup>
06	AGENCE BERCY CONCEPTION	29 112 750	-	29 112 750	34 353 045	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	2 <sup>ème</sup>
07	DECCOM BURKINA	28 800 000	33 984 000	-	-	<b>Non Conforme :</b> Au niveau de l'item 1 du matériel minimum requis, le soumissionnaire a proposé une (01) machine au lieu de deux (02) comme demandé dans le dossier technique.	Non classé
08	CS CONSULTING GROUP SARL	27 560 000	32 520 800	27 560 000	32 520 800	<b>Non Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
09	AFRICA PRINT COMMUNICATION	31 700 000	37 406 000	31 700 000	37 406 000	<b>Conforme</b>	7 <sup>ème</sup>
10	AWEGA	28 470 000	33 594 600	28 470 000	33 594 600	<b>Non Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
11	DEFI GRAPHIC	29 195 750	34 450 985	29 195 750	34 450 985	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	3 <sup>ème</sup>
<b>CONCLUSION</b>		<b>BATIMART IMPRIMERIE</b> est attributaire pour un montant <b>TTC</b> de trente-trois millions neuf cent trente mille neuf cents ( <b>33 930 900</b> ) francs CFA avec un délai de livraison de soixante ( <b>60</b> ) jours.					

**LOT 2 : ACHAT DE TEE-SHIRTS ET POLOS PERSONNALISES AU PROFIT DE LA CARFO**

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	RACHETE SERVICES SAR	17 250 000	20 355 000	-	-	<b>Non Conforme :</b> L'examen de l'offre technique fait ressortir les non-conformités suivantes : -absence d'un acte d'huissier ou d'un acte notarié ou de reçu d'achat prouvant l'existence du matériel demandé ; - absence d'attestation de mise à disposition pour le matériel en location ; - absence des diplômes BQP et CQP en couture pour le personnel minimum requis ; - absence du récépissé de déclaration d'existence au CSC.	Non Classé
02	PHILS MEDIA SERVICES	-	18 396 200	15 590 000	18 396 200	<b>Conforme</b>	4 <sup>ème</sup>
03	AGENCE BERCY CONCEPTION	15 168 000	-	15 168 000	17 898 240	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	3 <sup>ème</sup>
04	DECCOM BURKINA	15 090 000	17 806 200	15 090 000	17 806 200	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	2 <sup>ème</sup>
05	PROMO PUB	14 244 500	16 808 510	-	-	<b>Non Conforme :</b> Le soumissionnaire a fourni une attestation de fin de formation au lieu du diplôme de CQP en couture pour l'assistant.	Non classé
06	TO. COM	11 954 000	14 05 720	-	-	<b>Non Conforme :</b> L'examen de l'offre technique fait ressortir les non-conformités suivantes : - matériels minimum requis non fournis ; - absence des diplômes BQP et CQP en couture pour le personnel (le responsable et l'assistant) ; - absence de récépissé de déclaration d'existence au CSC.	Non classé
07	CS CONSULTING GROUP SARL	14 280 000	16 850 400	-	-	<b>Non Conforme :</b> Le soumissionnaire n'a pas présenté des diplômes BQP et CQP en couture pour le personnel minimum requis.	Non classé
08	AFRICA PRINT COMMUNICATION	16 262 600	19 189 868	16 262 600	19 189 868	<b>Conforme</b>	5 <sup>ème</sup>
<b>09</b>	<b>AWEGA</b>	<b>14 844 000</b>	<b>17 515 920</b>	<b>14 844 000</b>	<b>17 515 920</b>	<b>Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	<b>1<sup>er</sup></b>
10	A-C-DIS	11 502 500	13 572 950	11 502 500	13 572 950	<b>Non Conforme :</b> L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
<b>CONCLUSION</b>		<b>AWEGA</b> est attributaire pour un montant <b>TTC</b> de dix-sept millions cinq cent quinze mille neuf cent vingt ( <b>17 515 920</b> ) francs CFA avec un délai de livraison de soixante ( <b>60</b> ) jours.					

**LOT 3 : ACHATS DE DIVERS OBJETS PERSONNALISES AU PROFIT DE LA CARFO**

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	SIDABO VISION PRO	13 495 000	15 924 100	13 495 000	15 924 100	Conforme	5 <sup>ème</sup>
02	SITD	12 796 500	15 099 870	12 796 500	15 099 870	Conforme : L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	2 <sup>ème</sup>
03	BATIMART IMPRIMERIE	12 625 000	14 897 500	12 625 000	14 897 500	Conforme : L'offre est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	1 <sup>er</sup>
04	PHILS MEDIA SERVICES	-	16 509 380	13 991 000	16 509 380	Conforme	6 <sup>ème</sup>
05	AGENCE BERCY CONCEPTION	13 217 500	-	13 217 500	15 596 650	Conforme	3 <sup>ème</sup>
06	DECCOM BURKINA	12 620 000	14 891 600	-	-	Non Conforme : Le nombre de machines offset fourni par le soumissionnaire est insuffisant, une (01) machine proposée au lieu de deux (02) comme demandé dans le dossier technique.	Non classé
07	CS CONSULTING GROUP SARL	12 377 500	14 605 450	12 377 500	14 605 450	Non Conforme : L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
08	AWEGA	12 457 500	14 699 850	12 457 500	14 699 850	Non Conforme : L'offre est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
09	GROUPE LA BOUSSOLE	11 141 000	13 146 380	-	-	Non Conforme : Le soumissionnaire n'a pas proposé de spécifications techniques.	Non classé
10	DEFI GRAPHIC	13 348 850	15 751 643	13 348 850	15 751 643	Conforme	4 <sup>ème</sup>
<b>CONCLUSION</b>		BATIMART IMPRIMERIE est attributaire pour un montant TTC de quatorze millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (14 897 500) francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.					

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

Référence de la procédure : N°2026-035M/MAERAH/SG/DMP portant constitution du répertoire des sociétés coopératives de producteur agro-pastorales, halieutiques et fauniques - Publication de l'avis : Quotidien N°4405 du 21 mai 2026  
Date de dépouillement: 29/05/2026 - Nombre de plis : Quarante-neuf (49)

N°	IFU	NOM	RCCM	CONTACT	OBSERVATIONS
1	00181485W	SCOOPS-FFIMA	22-SC-00404.BF/RCEN/PKAD	61246967/66391682	Retenue
2	00248637Y	SCOOPS/SONG-TAABA	24-SC-00727.BF/RCEN/PKAD	78352930/76623206	Retenue
3	00267406N	SCOOPS/KAWTHAR	25-SC-00896.BF/RCEN/PKAD	70200705	Retenue
4	00148349Z	METAL AUBE	BFOUA2020A11425	70539689/76966397/78219480	Non retenue Absence de récépissé ; Absence de statuts et de règlement intérieur ; Activités exercées non relatives à la production agro-pastorales, halieutiques et fauniques
5	00207228C	SCOOPS-PPTO/AI Yousra	25SC-140-BF-RNRD-PYTG	76759300/70535785	Retenue
6	00244961S	SCOOPS-DIPAB	24-SC-0399-BF-RHBS-PHUE	63867686	Retenue
7	002083021	SCOOPS-NONG-TUUNA	23-SC-00553.BF/RCEN/PKAD	70202970/76583825/76035318	Retenue
8	00156867Y	SCOOPS-DIBEMAA	19-SC-0097/RCEN/PKAD	70 31 8434/78817877	Retenue
9	00123432L	SCOOPS/NONG-TAABA	19-SC-0092/RCEN/PKAD	25 40 27 49 /78 84 37 64	Retenue
10	00117558J	SCOOPS-BUUD-NOOMA	19-SC-019-BF-RCSD-PBZG	70 20 29 90	Retenue
11	00290633J	SCOOPS-NEMAMIAH	25-SC-00895-BF/RCEN/PKAD	76 09 44 19/63 06 78 18	Retenue
12	00250194A	COPROTRA	24-SC-00743.BF/RCEN/PKAD	71 22 18 30	Retenue
13	00143714G	SCOOPS-AGR	20-SC-S-0301/BF/RHBS/PHUE	70 57 93 47	Retenue
14	00244713R	SCOOPS/AGIR-ZOUN	24-SC-00693.BF/RCEN/PKAD	70 47 99 02/76 59 17 01	Retenue
15	00254155J	SCOOPS- TIMB-NOOMA	24-SC-067-BF-RPCL-POTG	71 69 91 91/76 28 32 61/78 78 47 13	Retenue
16	00307152G	SCOOPS- DJIGUIYA	26-SC-024-BF-ROBR-PBTG	76 28 32 61/71 69 91 91 /78 78 47 13	Retenue
17	00191268A	SCOOPS- A/BELEMYIDA	22-SC-0766-BF-RHBS-PHU	70 26 60 93/78 48 01 48 /75 66 76 11	Retenue
18	00212936H	SCOOPS- A/AIDA	22-SC-0766-BF-RHBS-PHUE	78 83 72 80/74 50 56 52/	Retenue
19	00259288V	SCOOPS- NEEMA	24-SC-0640-BF-RHBS-PHUE	55 14 75 15/70 31 84 25	Retenue
20	00144867Y	SCOOPS- FAB	25-SCF-00869.BF/RCEN/PKDG	70 20 44 54/78 20 44 54	Retenue
21	00264117N	SCOOPS-CIMPAO	25-SC-00856.BF/RCEN/PKDG	70 06 27 57 /70 83 99 02	Retenue
22	00241372G	SCOOPS-UMA BARRA YUMA	24-SC-0226-BF-RHBS-PHUE	78 38 76 65	Retenue
23	00248130P	SCOOPS-HBW	24-SC-00640.BF/RCEN/PKAD	70 24 67 15/78 26 22 12	Retenue
24	00282800W	SCOOPS-LMPF	25-SC-187/BF/RCAS/PCMO	78 89 93 77	Retenue
25	00147051D	SCOOPS-AF	20-SC-S-0357/BF/RHBS/PHUE	70 20 00 70	Retenue
26	00139607B	SCOOPS-AGT	20-SC-S-0190/BF/RHBS/PHUE	76 20 22 50	Retenue
27	00249075N	SCOOPS-A/FASO NEERE	24-SC-0466-BF-RHBS-PHUE	70 20 22 50	Retenue
28	00282948H	SCOOPS-A/FEMME LIPTAKO	25-SC-0540-BF-RHBS-PHUE	61 36 24 84	Retenue

29	00271640G	SCOOPS-AGRO-FASO	25-SC-00925.BF-RCEN-PKAD	76 39 76 88/70 49 07 79	Retenue
30	00155824Z	SCOOPS-PROCOSEMK	19-SC-S-034-BF-RSUD-PBZG	78 03 97 62	Retenue
31	00208385J	UNACOME-BF	23-SCU-00547.BF/RCEN/PKAD	70 24 77 28/74 74 10 50	Retenue
32	-	UR-SCOOP/B.E.B.C	23-SCU-00431.BF/RCEN/PKAD	70 24 77 28	Retenue
33	00190263Y	ASSOCIATION FASO NUTRITION (AFN)	0000001415101	51 35 35 35	Retenue
34	00309148J	2 AMBLF	000002041501	70 81 58 70	Retenue
35	00252065N	ADAA	000001855501	77 44 08 08	Retenue
36	00257813P	SCOOPS-ZODO	24-SC-00689.BF/RCEN/PKAD	78 00 79 57	Retenue
37	00204569Y	SCOOPS-AGRO TRADE	23-SC-00519.BF/RCEN/PKAD	70 12 69 23/74 09 83 53	Retenue
38	00313407V	TOUCHE VERTE BURKINA	11749	70 15 09 57/79 86 42 91/64 10 79 36	Retenue
39	000247578y	SCOOPS-NAFA	24-SC-00688.BF/RCEN/PKAD	70 25 02 57/67 12 32 60	Retenue
40	00302943G	SCOOPS/LUMIERE	26-SC-018-BF-ROBR-PBTG	70 01 48 38	Retenue
41		SCOOPS-RAHAMNAABA	26-SC-0070.BF/RKAD/PKAD	70 40 92 20 /77 19 26 01	Retenue
42	00273984N	SCOOPS-RAGUILMBASBA	25-SC-00868.BF/RCEN/PKAD	76 45 28 21/78 28 32 12	Retenue
43	00302675K	SCOOPS TEGAWENDE	25-SC-01044-BF/RKAD/PKAD	70 47 73 80/77 51 56 38	Retenue
44	00195853n	SCOOPS SOMBENINWINDE	25-SC-01084.BF/RCEN/PKAD	7 02/78 58 40 706 68 07	Retenue
45	00207145Y	SCOOPS-A/BEYIGA	23-SC-0330-BF-RHBS-PHUT	70 46 12 10/55 75 51 55	Retenue
46	-	SCOOPS-CA-VITI-BURKINA	-	70 72 55 42/70 23 43 39	Retenue
47	00182392H	SCOOPS/UMA-KOOTAR	21-SC-0077-BF-RSUO-PHB	71 32 13 44	Retenue
48	00274563D	SCOOPS/NAT	25-SC-00827.BF/RCEN/PKAD	78 15 14 64/76 44 78 94	Retenue
49	00288596W	SCOOPS/BF	25-SC-00965.BF/RCEN/PKAD	76 65 28 26/70 45 40 02/79 27 10 10	Retenue

### PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

Demande de Proposition n°2026-001/MEEA/SG/PGPC/REDD+/SPM du 30 avril 2026 pour le recrutement d'un consultant (firme) pour l'audit financier et comptable du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+)  
 Financement : IDA/DON IDA 9660 - Référence STEP : BF-PIF-508881-CS-LCS  
 Publication de l'AMI : Revue des Marchés publics N° 4278 du Mardi 25 Novembre 2025  
 Publication des résultats de l'AMI : Revue des Marchés publics N° 4360 du jeudi 19 mars 2026  
 Date d'ouverture des offres technique : 22 Avril 2026 - Nombre de plis reçus : 05

Soumissionnaire	Expérience spécifique du consultant applicable à la mission	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail	Qualifications et expérience du personnel clé	Note/100	Conclusion
TATY & ASSOCIES SARL	10	21,5	56,6	88,1	Retenu
FIDUCIAL EXPERTISE AK	10	28	60	98	Retenu
Groupement EPG Sarl /Cabinet KMC	10	25,5	57,6	93,10	Retenu
Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali	10	23	60	93	Retenu
Groupement SECCAPI AUDIT ET CONSEIL / CONVERGENCES AUDIT ET CONSEILS	10	25	60	95	Retenu

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

DEMANDE DE PRIX N°2026-018/MICA/SONABHY POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) DECHETERIES AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO (LOT 1), PENI ( LOT 2) ET A KAYA (LOT 3). **Financement** : budget SONABHY, exercice 2026  
**Publication de l'avis** : quotidien des marchés Publics N° 4388 du Mardi 28 avril 2026.  
**Nombre de plis reçus** : trois (03). **Nombre de lots** : trois (03) . **Date d'ouverture** : 07/05/2026. **Date de délibération** : 20/05/2026.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>Lot 1 : Les travaux de réalisation d'une (01) déchèterie au profit de la SONABHY A Bingo</b> -une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 19 845 777 francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 26 850 169 francs TTC Avec un seuil de tolérance de 18 853 488 francs TTC						
DUNIA INTERNATIONAL SARL	16 300 950	19 235 121	-	-	2 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
ALBASSIT INTERNATIONAL SARL	-	18 920 946	-	-	1 <sup>er</sup>	Offre techniquement conforme
AGENCE DEGRESA BUILDING (A.D.B)	20 723 500	24 453 730	-	-	3 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
<b>Attributaire</b>	<b>Lot 01 : ALBASSIT INTERNATIONAL</b> pour un montant de dix-huit millions neuf cent vingt mille neuf cent quarante-six (18 920 946) francs TTC avec un avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
<b>Lot 2 : Les travaux de réalisation d'une (01) déchèterie au profit de la SONABHY Péné : infructueux pour absence d'offres.</b>						

### OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N°012/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC relatif à la fourniture d'une tranchée pour les fouilles au profit de l'ONEA.  
**Financement** : Budget ONEA 2026- **Publication de l'Avis** : Revue des marchés publics N°4368 du mardi 31/03/2026.  
**Budget prévisionnel** : Lot unique : 236 000 000 FCFA TTC ; **Date d'ouverture des plis** : 29/04/2026  
**Nombre de plis** : trois (03) - **Nombre de lots** : un (01) - **Date de délibération** : 08/04/2026.

**Lot unique : Fourniture d'une tranchée pour les fouilles au profit de l'ONEA**

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC LU	OBSERVATIONS
		Borne inférieure = 200 569 910 TTC ; Limite de tolérance = 190 541 415FCFA TTC ; Borne supérieure = 271 359 290 FCFA TTC.

	Lu		Corrigés		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Global Consult BTP		186 965 100	-	-	<b>Offre non conforme</b> La procuration donnant mandat de signature à Mlle TIEMTORE Saadata n'a pas été signée ; Le Formulaire sur le renseignement du candidat fourni par le soumissionnaire n'a pas été signé; Le pays de provenance de la trancheuse mentionné (Franche) n'existe pas en tant que pays ; La fiche des spécifications techniques proposée par le soumissionnaire n'a pas été signée ; Le soumissionnaire a proposé une machine de type GM1 marqué sur son autorisation de fabricant qui a une profondeur maximale de 1,4 m et une largeur maximale des tranchées de 40 Cm alors que le dossier d'Appel d'Offres demande une machine dont la profondeur de tranchée minimum est de 1.5 m et la largeur de tranchée maximal de 40 cm.
SALEM GROUP		184 772 660	-	-	<b>Offre non conforme</b> : Le soumissionnaire propose une machine de type LIBA GM 4 dans les prospectus alors que du fabricant proposer (SchandongTechmechManufacturingCO...Ltd.) n'est pas la maison de fabrication de marque LIBA GM 4
Groupement FAGUEMAF SA/ ADBOUTRAD		235 911 500		235 911 500	<b>Offre conforme et classée 1<sup>ère</sup>.</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement FAGUEMAF SA/ ADBOUTRAD</b> , 01 BP 6560 Ouagadougou 01; Tél.: (+ 226) 70 76 80 92 92/70 33 61 38; RCCM N°BF-OUA 01-2020-B14-07650; IFU N°00142100 P, pour un montant de <b>deux cent trente-cinq millions neuf cent onze mille cinq cents (235 911 500) FCFA TTC</b> avec un délai de livraison de <b>six (06) mois</b> .				

### SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 017/2026 lancée pour les travaux de construction et de rehaussement de clôtures dans diverses localités.  
Publication de l'avis : Publié dans le Quotidien n° 4371 du vendredi 03 avril 2026  
Financement : Fonds Propres SONABEL

**Lot 1 : Travaux de rehaussement et Pose de Barbelées pour la clôture de l'Agence Commerciale de Kaya ;**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		Initial	Corrigé	
01	PROBACOR SARL	26 861 362 TTC	26 861 362 TTC	<b>Non conforme</b> L'agrément joint dans l'offre de l'entreprise ne couvre pas la zone d'exécution des travaux. Son agrément couvre les zones de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre Sud et du Nord ; alors que les travaux seront exécutés à Kaya dans le Centre Nord.
02	E.P.Y.W	20 721 090 HTVA	24 450 886 TTC	<b>Conforme</b> <b>Offre anormalement basse</b> Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise <b>E.P.Y.W</b> est dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
03	A.S.M.K	20 539 000 HTVA	24 236 020 TTC	<b>Conforme</b> <b>Offre anormalement basse</b> Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise <b>A.S.M.K</b> est dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
04	EKORIF (1)	23 026 620 HTVA	25 454 016 TTC	<b>Conforme</b> - Erreur de sommation au niveau du TOTAL B hors TVA (RECAPITULATIF REHAUSSEMENT DE LA CLÔTURE) : le sous-total B.I n'a pas été pris en compte. Le montant corrigée à ce niveau est de 8 721 780 F CFA au lieu de 8 371 780 F CFA soit une variation de +350 000 F CFA. - Au niveau du RECAPITULATIF GENERAL DU LOT 1, le montant du A (TRAVAUX GENERAUX) qui est reporté est incorrect. Le montant exact est de 1 000 000 F CFA au lieu de 8 371 780 F CFA soit une variation de - 7 371 780 F CFA. - Au niveau du RECAPITULATIF GENERAL DU LOT 1, le montant du B (REHAUSSEMENT DE LA CLÔTURE) qui est reporté est incorrect. Le montant exact est de 8 721 780 F CFA au lieu de 3 155 420 F CFA soit une variation de + 5 566 360 F CFA. Les différentes corrections entraînent une variation de - 1 455 420 F CFA soit -6,32% du montant initial. L'offre du soumissionnaire est de 21 571 200 F CFA HTVA au lieu de 23 026 620 F CFA HTVA
05	FAB TRADE SARL	23 261 750 HTVA	27 448 865 TTC	<b>Conforme</b>
06	GROUPEMENT BELLE SERVICE /GFO SARL	25 800 476 TTC	25 800 476 TTC	<b>Conforme</b>
07	CO.GE.NAT	25 285 954 TTC	25 285 954 TTC	<b>Non conforme</b> Les CV du conducteur des travaux (OUEDRAOGO Ousseni) et du Chef de chantier (KAM Be Jean Paul) ne sont pas signés comme exigé dans le dossier de la demande de prix ;

08	VIM SARL	26 314 566 TTC	26 314 566 TTC	<b>Non conforme</b> L'entreprise n'a pas fourni l'agrément technique comme exigé dans le dossier de demande de prix.
09	EROBAK COLLECTION	20 185 130 HTVA	23 818 453 TTC	<b>Non conforme</b> L'agrément joint dans l'offre de l'entreprise ne couvre pas la zone d'exécution des travaux. Son agrément couvre les zones du Centre, du Centre Sud, du Centre Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Plateau Central, des Cascades, du Centre Est, et des Hauts Bassins ; alors que les travaux seront exécutés à Kaya dans le Centre Nord.

**Attributaire provisoire : A.S.M.K pour un montant HTVA de vingt millions cinq cent trente-neuf mille (20 539 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours**

### AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

**FICHE DE SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE N°2025-008/DPROA/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE MONITORING DES SERVICES A VALEUR AJOUTEE (SVA) DIGITAUX AU PROFIT DE L'ARCEP**  
**FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP - Date d'ouverture et de délibération : 19/08/2025 et 26/05/2026**  
**Note minimale : 70 / 100**

N° d'ordre	Soumissionnaire	Critères Techniques				Montant total lu en FCFA TTC	Montant total corrigé en FCFA TTC	Observations
		Critère i : Expérience du bureau : 10 points	Critères ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposes, aux Termes de référence : 40 points	Critères iii : Disponibilité et qualification du personnel clé pour la mission : 50 points	Note Technique (T) /100			
01	DIGITAL VIRGO	10,00	36,00	32,50	<b>78,50</b>	23 600 000	23 600 000	<b>Conforme</b>

**CABINET RETENU POUR LA NEGOCIATION :** *DIGITAL VIRGO pour un montant de vingt-trois six cent mille (23 600 000) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai d'exécution d'une (01) année.*

**FICHE DE SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (FINANCIERES) N°2025-007/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'INGENIERIE DES STATIONS DE CONTROLE DU SPECTRE (CAPTEURS DE SURVEILLANCE DES RESEAUX MOBILES ET DE RADIOFREQUENCE) AU PROFIT DE L'ARCEP**  
**FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP - Date d'ouverture et de délibération : 07/04/2026 et 18/05/2026**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Note Technique (T) /100	Note Financière (F) /100	Note Technique pondérée (0,8) /100	Note Financière pondérée (0,2) /100	Note finale (S) = (Tx0,8) + (Fx0,2) /100	Montant total lu en FCFA TTC	Montant total corrigé en FCFA TTC	Observations
01	SPHINK CONSULTING SARL	94,00	100,00	75,20	20,00	<b>95,20</b>	50 032 000	50 032 000	<b>Conforme</b>
02	GROUPEMENT GTC / SCHAMGAR	80,00	72,46	64,00	14,49	<b>78,49</b>	69 047 936	69 047 936	<b>Conforme</b>
03	IRT CONSULTING	91,00	73,10	72,80	14,62	<b>87,42</b>	68 440 000	68 440 000	<b>Conforme</b>

**CABINET RETENU POUR LA NEGOCIATION :** *SPHINK CONSULTING SARL pour un montant de cinquante millions trente-deux mille (50 032 000) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai d'exécution de cent-cinquante (150) jours.*

**FICHE DE SYNTHESE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°2026-004/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICES DE STATIONS DE CONTROLES FM ET TNT AU PROFIT DE L'ARCEP**  
**FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP - Publié dans le quotidien N°4353 du mercredi 11 mars 2026**  
**Date d'ouverture et de délibération : 09/04/2026 et 18/05/2026**  
**Budget prévisionnel : 50 000 000 FCFA TTC.**

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS FCFA TTC	MONTANTS CORRIGES FCFA TTC	MONTANTS EVALUATION COMPLEXE (DELAI DELIVRAISON)	OBSERVATIONS
1	IPTA SOLUTIONS	47 549 274	47 549 274	41 504 874	<b>Conforme</b>
2	AFRIK LONNYA	41 105 699	41 105 699	35 880 398	<b>Conforme</b>
3	SIEGE	37 170 000	37 170 000	-	<b>Non conforme</b> Offre anormalement basse
4	IRT CONSULTING	43 424 000	43 424 000	36 800 000	<b>Conforme</b>
5	CELTIC-BF	49 560 000	49 560 000	43 260 000	<b>Conforme</b>
6	TDMA-BF	40 120 000	40 120 000	35 020 000	<b>Conforme</b>
7	CETELCOM	41 064 000	41 064 000	34 800 000	<b>Conforme</b>
8	SAGEO SARL	38 350 000	-	-	<b>Non conforme</b> Capteur TNT : Absence de précision du modèle, de la marque et des références technique de l'analyseur de signaux TNT ; Capteur FM : Absence de précision du modèle, de la marque et des références technique de l'analyseur de signaux FM.

**ATTRIBUTAIRE :** *CETELCOM pour un montant de quarante-un millions soixante-quatre mille (41 064 000) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai de livraison de cent vingt (120) jours.*

**AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE  
DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN**

**PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES SECONDAIRES (PMDUVS)**

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-001/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM DU 27 FEVRIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSES SUPPLEMENTAIRES A KAYA

**Maitre d'Ouvrage : Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)**

Financement : BANQUE MONDIALE- CREDIT IDA N°7413-BF du 20/10/2023

N° Référence : BF-PIU-PMDUVS-485375-CW-RFB

Date de publication : Revue des Marchés Publics N° 4354-MERCREDI 11 MARS 2026

Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) pour l'ouverture des plis :

Lettre N° 2026-401/ACOMOD-B/DG/DPM du 07 Avril 2026

Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) pour la délibération : N° 2026 -533/ACOMOD-B/DG/DPM du 26 mai 2026

**Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de six (06) salles de classe + bureau et magasin a l'école primaire de KOUIM-KOULI de KAYA**

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Groupement AGB-COMOB Sarl	88 624 568	99 689 333	1 <sup>er</sup>	Conforme <b>Erreurs de correction :</b> <b>TOTAL BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSE + BUREAU ET MAGASIN</b> Sous total VI non prise en compte
Groupement BELEMYIDA-ACCORD BTP	100 611 936	100 257 936	2 <sup>ème</sup>	Conforme <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Groupement ENITAF/NOVA	104 009 810	104 009 810	3 <sup>ème</sup>	Conforme <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Global Consult (GC BTP)	104 907 316	104 907 316	4 <sup>ème</sup>	Non Conforme <b>Chiffre d'Affaires non authentique</b> <b>Erreurs de correction : RAS</b>
MULTI TRAVAUX ZIDOUEMBA (MTZ)	105 159 708	105 041 708	5 <sup>ème</sup>	Conforme <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Activation World Sarl (AWS)	108 452 124	108 452 124	6 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Global Services et Commerces (GLOSEC)	110 499 696	110 499 696	7 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
EGETES	112 001 960	112 001 960	8 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
CHECKY LOGISTIQUE	114 062 523	114 062 523	9 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
ETABLISSEMENT NABONSWENDE (ENAB)	115 214 345	115 214 345	10 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement ESI BF / DAZ SARL	115 799 415	117 093 795	11 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> Erreur de calcul : TVA calculé sur le Total BLOC DE SIX SALLES DE CLASSES+BUREAU ET MAGASIN au lieu du TOTAL HTVA DES TRAVAUX
Groupement 3MES COM/ARAFAT SERVICE SARL	117 916 043	117 916 043	12 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
HYDRO BAT TIGNEGRE MARCEL (HYDRO BATM)	119 012 470	119 012 470	13 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Société Burkinabé de Construction Menuiserie Métallique et bois (SBUCO BTP)	120 021 670	120 021 670	14 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
International Sid Concept (ISCO-BTP)	121 062 457	120 708 457	15 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>Electricité</b> Erreur de calcul : Item 1.3 mis en PM par le soumissionnaire
Groupement SORIF SARL / SICA BTP	113 194 061	122 694 854	16 <sup>ème</sup>	<b>Erreurs de correction :</b> <b>MACONNERIES-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b> Items 3.1 et 3.2 non prises en compte dans le Sous Total III
Groupement KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	126 700 084	126 700 084	17 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
ECIN SARL	130 663 572	127 831 972	18 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0

				<b>Climatisation - Ventilation</b> Item 4.1 en PM pris en compte dans le TOTAL V
Entreprise construction Ousséni et Frères (ECOF SARL)	128 283 131	127 929 151	19 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
IMPERIAL SERVICES	129 870 428	130 375 332	20 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>ELECTRICITE</b> <b>Réseau électrique</b> Item 1.3 : Poste pris pour PM
KOYA REGIE Sarl	132 443 265	132 443 265	21 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
ENTREPRISE TIENI YAABA (ETY)	137 592 525	137 592 525	22 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Entreprise Zongo Salifou et Frère (EZSF)	142 326 632	142 326 632	23 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Basneéré Commerce International (BCI Sarl)	142 999 563	142 999 563	24 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
DATIEBA	153 945 178	152 765 178	25 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
ECGF	158 301 673	158 301 673	26 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Entreprise Rouamba & Fils (E-RO-F)	191 683 164	191 447 165	27 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Société Bellevue Immobilière (SBI)	195 941 395	195 941 395	28 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement AGB-COMOB</b> pour un montant corrigé HTVA de <b>quatre-vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-six (84 482 486) francs CFA</b> soit <b>quatre-vingt-dix-neuf millions six cent quatre-vingt-neuf mille trois cent trente-trois (99 689 333) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse			
<b>Lot 2 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classes extensibles en R+1 a l'école communal de KAYA</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Groupement COBATMO/PRESSIMEX SOMETA	114 078 036	122 406 406	1 <sup>er</sup>	<b>Non Conforme</b> Attestations de Situation Fiscale (ASF) non fournie par chacun des membres suivant correspondance N°2026-0478/ACOMOD-B/DG/DPM du 23/04/2026 Chiffre d'Affaires du Chef de fil (COBATMO) : 44,16% au lieu de 70% requis Chiffre d'Affaires de PRESSIMEX SOMETA non fourni <b>Erreurs de correction :</b> <b>NIVEAU REZ -DE-CHAUSSEE</b> Erreur de sommation : Non prise en compte des items 3.1 à 3.3 dans le sous total III
SEPS INTERNATIONAL SARL	142 730 324	134 471 882	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>CHARPENTE - COUVERTURE-ETANCHEITE</b> Erreur de sommation : prise en compte du Total VI dans le Total VII
Groupement BELEMYIDA SA/ACCORD BTP RCI	137 395 400	137 041 400	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction : RAS</b>
ETABLISSEMENT NABONSWENDE (ENAB)	143 028 060	143 028 060	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement GTP SARL / CBP	147 146 234	146 556 234	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Entreprise Général Diéssongo Abdou Rahmane (DAR)	149 149 052	149 149 052	6 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE	150 000 788	150 000 788	7 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
MULTI TRAVAUX ZIDOUEMBA (MTZ)	150 540 766	150 422 766	8 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Ping-wende Global Service (PGS Sarl)	155 107 366	154 517 366	9 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Entreprise Générale Philippe Zoma (EGPZ)	155 036 311	154 800 311	10 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0

HYDRO BAT TIGNEGRE MARCEL (HYDRO BATM)	155 002 381	155 002 381	11 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
CHEICKY LOGISTIQUE	156 021 851	156 021 851	12 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
IMPERIAL SERVICE	160 121 956	156 817 638	13 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE EXTENSIBLE EN R+1</b> Sous total III : Prise en compte double de l'item 3.7 dans le sous total III <b>ELECTRICITE</b> Poste mis en PM par le soumissionnaire
Groupement BTS/COMOB	145 557 581	157 938 506	14 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>Sous total 0 : Erreur de sommation : item 0.8 non pris en compte dans le Sous total 0</b>
EMIP construction	158 330 468	158 330 468	15 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Partenariat Construction (PACO BTP)	159 265 225	158 911 225	16 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Groupement 3MES COM/ARAFAT SERVICE SARL	159 639 156	159 639 156	17 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Établissement Yaknaba et Frères (EYF)	174 266 806	174 266 806	18 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	175 074 389	175 074 389	19 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Entreprise de Construction Zopeko SARL (ECZ)	175 560 660	175 560 660	20 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement ESI BF / DAZ SARL	159 297 999	176 327 080	21 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>MACONNERIES -ENDUITS-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b> Erreur de sommation : Non prise en compte des items 3.1 à 3.3 dans le sous total III Erreur de calcul : Sous total V non effectué
ACIFEB SARL	176 341 633	178 172 993	22 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Erreur de Quantité : 2000 au lieu de 2 requis Item 0.8 : Erreur de montant : 450000 au lieu de 4 000 000 requis comme provision
KOYA REGIE SARL	178 415 685	183 135 685	23 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Basneeré Commerce International (BCI Sarl)	199 028 426	198 438 426	24 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>Remise de 10% sur e montant HVTA</b>
DATIEBA	200 000 987	198 820 987	25 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
ENTREPRISE TIENI YAABA (ETY)	197 616 607	206 855 407	26 <sup>ème</sup>	<b>FRAIS GENERAUX</b> Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> Erreur de sommation : item 0.8 non pris en compte dans le Sous total 0 <b>ELECTRICITE</b> Montant en lettre différent de ceux en chiffres pour les items 1.1 à 1.8
Société des Entreprises de Construction Woumtaba (ECW)	195 494 487	219 196 753	27 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>NIVEAU REZ -DE-CHAUSSEE</b> Erreur de sommation : Non prise en compte des items 3.1 à 3.3 dans le sous total III
Entreprise Rouamba & Fils (E-RO-F)	233 133 861	242 761 127	28 <sup>ème</sup>	<b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>TOTAL GENERAL BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES EXTENSIBLE EN R+1 : Erreur de sommation</b>
Société Bellevue Immobilière (SBI)	246 562 700	246 562 700	29 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>

Groupement MVI SARL / PRESTA PLUS	164 656 789	-	Non Classé	<b>Non Conforme</b> Soumission de deux (02) offres par PRESTA PLUS
PRESTA PLUS	165 943 992	-	Non Classé	<b>Non Conforme</b> Soumission de deux (02) offres par PRESTA PLUS
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>SEPS INTERNATIONAL SARL</b> : pour un montant HTVA de cent treize millions neuf cent cinquante-neuf mille deux cent vingt-deux (113 959 222) francs CFA soit cent trente-quatre millions quatre cent soixante et onze mille huit cent quatre-vingt-deux (134 471 882) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse.			
<b>Lot 3 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe extensible en R+1 a l'école primaire de WEMTENGA de KAYA</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Global Services et Commerces (GLOSEC)	103 699 438	103 699 438	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement BELEMYIDA SA/ACCORD BTP RCI	105 496 036	105 142 036	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Groupement ENITAF / NOVA CONSTRUCTION	106 782 855	106 782 855	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction : RAS</b>
IMPERIAL SERVICES	107 986 213	107 809 213	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
SEPS BTP	109 501 557	109 501 557	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Activation World Sarl (AWS)	111 516 714	111 516 714	6 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement 3MES COM/ARAFAT SERVICE SARL	117 946 699	117 946 699	7 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Entreprise Générale Philippe Zoma (EGPZ)	120 249 481	120 249 481	8 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement BTS/COMOB	122 157 085	122 157 085	9 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
SHAFI SARL	134 417 735	134 181 735	10 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Basneéré Commerce International (BCI Sarl)	151 422 763	135 330 903	11 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b> <b>Remise de 13% sur e montant HVTA</b>
Groupement KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	138 420 319	138 420 319	12 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
KOYA REGIE SARL	136 006 588	140 726 588	13 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>FRAIS GENERAUX</b> <b>Erreur de sommation : ITEM 0.8 non pris en compte dans le sous total 0</b>
DATIEBA	153 228 422	152 048 422	14 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
BETONNIER GÉNÉRAL (BETO G)	183 435 962	182 550 962	15 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Société Bellevue Immobilière (SBI)	188 266 793	188 266 793	16 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement MVI SARL / PRESTA PLUS	124 670 452	-	Non Classé	<b>Non Conforme</b> Soumission de deux (02) offres par PRESTA PLUS
PRESTA PLUS	125 833 283	-	Non Classé	<b>Non Conforme</b> Soumission de deux (02) offres par PRESTA PLUS
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Global Services et Commerces (GLOSEC)</b> pour un montant HTVA de quatre-vingt-sept millions huit cent quatre-vingt mille huit cent quatre-vingt (87 880 880) francs CFA soit cent trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-huit (103 699 438) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse			
<b>Lot 4 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe extensible en R+1 a l'école primaire A, B et C WEMTENGA de KAYA</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Groupement COBATMO/PRESSIMEX SOMETA	89 784 324	96 360 794	1 <sup>er</sup>	<b>Non Conforme</b> Attestations de Situation Fiscale (ASF) non fournie par chacun des membres suivant correspondance N°2026-0478/ACOMOD-B/DG/DPM du 23/04/2026 Chiffre d'Affaires du Chef de fil (COBATMO) : 55,19% au lieu de 70% requis Chiffre d'Affaires de PRESSIMEX SOMETA non fourni <b>Erreurs de correction :</b> <b>MACONNERIES - ENDUITS-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b> Erreur de sommation : Non prise en compte des items 3.1 & 3.2 dans le sous total III

Activation World Sarl (AWS)	112 083 008	111 493 008	2 <sup>ème</sup>	Conforme <u>Erreurs de correction :</u> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Global Services et Commerces (GLOSEC)	110 499 336	111 797 336	3 <sup>ème</sup>	Conforme <u>Erreurs de correction :</u> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0.8 : Erreur de montant : Provision 2000 000 pris en compte au lieu de 4 000 000 requis
Groupe GTP SARL / CBP	118 694 070	118 104 070	4 <sup>ème</sup>	Conforme <u>Erreurs de correction :</u> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
EGETES	118 500 158	118 500 158	5 <sup>ème</sup>	Conforme <u>Erreurs de correction :</u> RAS
Groupe CAB SARL / SMTGC	120 265 476	120 029 476	6 <sup>ème</sup>	Non Conforme Chiffre d'affaires annuel moyen du Chef de fil (CAB SARL) de 26 866 644 F soit 11,19% inférieur à 70% ; Diplôme Professionnel de Master I en génie de l'environnement En lieu et place d'un Diplôme de Niveau BAC+5 <u>Erreurs de correction :</u> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
SEPS BTP	120 051 235	120 051 235	7 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> RAS
Entreprise Générale Philippe Zoma (EGPZ)	121 705 035	121 705 035	8 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> RAS
SHAFI SARL	127 156 765	126 920 765	9 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
IMPERIAL SERVICE	126 903 838	133 211 044	10 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>MACONNERIES - ENDUITS-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b> Erreur de sommation : Non prise en compte des items 3.1 & 3.2 dans le sous total III <b>ELECTRICITE</b> Item 1.3 de quantité 1 pris en PM par le soumissionnaire Erreur de sommation: Prise en compte de l'item 2.1 et du Sous total 2 dans le sous total 3
Basneeré Commerce International (BCI Sarl)	156 177 360	138 472 750	11 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> RAS <b>Remise de 11% sur le montant HTVA</b>
KOYA REGIE SARL	140 087 022	140 087 022	12 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> RAS
Entreprise de Construction Zopeko SARL (ECZ)	141 467 918	141 467 918	13 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> RAS
Établissement Yaknaba et Frères (EYF)	150 493 017	150 493 017	14 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> RAS
DATIEBA	156 170 929	154 990 929	15 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
BETONNIER GÉNÉRAL (BETO G)	189 478 211	188 593 211	16 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Société Bellevue Immobilière (SBI)	196 397 926	196 397 926	17 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <u>Erreurs de correction :</u> RAS
Groupe MVI SARL / PRESTA PLUS	109 284 266	-	Non Classé	<b>Non Conforme</b> Soumission de deux (02) offres par PRESTA PLUS
PRESTA PLUS	110 447 097	-	Non Classé	<b>Non Conforme</b> Soumission de deux (02) offres par PRESTA PLUS
ATTRIBUTAIRE	<b>Activation World Sarl (AWS): pour un montant HTVA de quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille six cents (94 485 600) francs CFA cent onze millions quatre cent quatre-vingt-treize mille huit (111 493 008) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse.</b>			
<b>Lot 5 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes extensibles en R+1 a l'école primaire KOUNGRIN de KAYA</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Global Consult (GC BTP)	127 392 493	90 650 066	1 <sup>er</sup>	<b>Non Conforme</b> Chiffre d'Affaires non valide <u>Erreurs de correction :</u> <b>BETON-BETON ARMES</b> Item 3.13: Erreur de multiplication (346 085 au lieu de 3 643 000 corrigé)

				<p>Item 3.14: Erreur de multiplication (31 798 250 au lieu de 5 492 425 corrigé)</p> <p>Item 3.15: Erreur de multiplication (2 939 000 au lieu de 5 492 425 616 450 corrigé)</p> <p><b>MACONNERIES - ENDUITS-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b></p> <p>Item 3.1: Erreur de multiplication (1 648 980 au lieu de 1 786 395 corrigé)</p> <p>Item 3.2: Erreur de multiplication (5 343 180 au lieu de 3 374 640 corrigé)</p> <p>Item 3.3: Erreur de multiplication (220 000 au lieu de 167 200 corrigé)</p> <p>Item 3.5: Erreur de multiplication (1 056 400 au lieu de 1 320 500 corrigé)</p> <p>Item 3.7: Erreur de multiplication (4 435 410 au lieu de 2 534 520 corrigé)</p> <p>Item 3.8: Erreur de multiplication (342 000 au lieu de 126 000 corrigé)</p> <p>Item 3.9: Erreur de multiplication (422 250 au lieu de 267 425 corrigé)</p> <p>Item 3.10: Erreur de multiplication (238 500 au lieu de 23 850 corrigé)</p> <p><b>MENUISERIES METALLIQUE</b></p> <p>Item 4.1: Erreur de multiplication 420 000 au lieu de 1 540 000 corrigé)</p> <p>Item 4.3: Erreur de multiplication 370 000 au lieu de 30 000 corrigé)</p> <p>Item 4.4: Erreur de multiplication 250 000 au lieu de 370 000 corrigé)</p> <p>Item 4.5: Erreur de multiplication 765 000 au lieu de 1 125 000 corrigé)</p> <p>Item 4.6: Erreur de multiplication 250 000 au lieu de 170 000 corrigé)</p> <p>Item 4.7: Erreur de multiplication 100 000 au lieu de 125 000 corrigé)</p> <p>Item 4.9: Erreur de multiplication 300 000 au lieu de 200 000 corrigé)</p> <p>Item 4.11: Erreur de multiplication (125 000 au lieu de 150 000 corrigé)</p> <p>Item 4.14: Erreur de multiplication (900 000 au lieu de 250 000 corrigé)</p>
Groupement COBATMO/PRESSIMEX SOMETA	78 822 950	96 244 328	2 <sup>ème</sup>	<p><b>Non Conforme</b></p> <p>Attestations de Situation Fiscale (ASF) non fournie par chacun des membres suivant correspondance N°2026-0478/ACOMOD-B/DG/DPM du 23/04/2026 Chiffre d'Affaires du Chef de fil (COBATMO) : 55,19% au lieu de 70% requis</p> <p>Chiffre d'Affaires de PRESSIMEX SOMETA non fourni</p> <p><b>Erreurs de correction :</b></p> <p><b>FRAIS GENERAUX</b></p> <p>Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0</p> <p><b>MACONNERIES - ENDUITS-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b></p> <p>Erreur de sommation : Items 3.1 à 3.4 non pris en compte dans le sous total III</p>
Groupement AGB/COMOB Sarl	105 001 126	104 529 126	3 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Même personnel et matériel fournis pour chacun des lots 1 ; 5 et 8</p> <p>Déjà retenu au lot 1 conformément à la combinaison avantageuse pour l'autorité contractante</p> <p><b>Erreurs de correction :</b></p> <p><b>FRAIS GENERAUX</b></p> <p>Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0</p> <p>Item 0.8 : Provision de 4069500 au lieu de 4 000 000 requis</p>
Activation World Sarl (AWS)	114 904 164	114 904 164	4 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Même personnel et matériel fournis pour chacun des lots 1 ; 3 ; 4 et 5</p> <p>Déjà retenu au lot 4 conformément à la combinaison avantageuse pour l'autorité contractante</p> <p><b>Erreurs de correction : RAS</b></p>
Groupement GTP SARL / CBP	118 717 493	117 537 493	5 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p><b>Erreurs de correction :</b></p> <p><b>FRAIS GENERAUX</b></p> <p>Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0</p>
EGETES	118 500 158	118 393 486	6 <sup>ème</sup>	<p>Non évalué pour la poste qualification au regard du rang</p> <p><b>Erreurs de correction :</b></p> <p><b>FRAIS GENERAUX</b></p> <p><b>Sous total 0 :</b> Erreur de sommation : 6 405 000 au lieu de 6 205 000 corrigé</p>
Groupement CAB SARL / SMTGC	120 384 066	120 148 066	7 <sup>ème</sup>	<p>Non évalué pour la poste qualification au regard du rang</p> <p><b>Erreurs de correction :</b></p> <p><b>FRAIS GENERAUX</b></p> <p>Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0</p>
IMPERIAL SERVICE	121 121 071	120 826 071	8 <sup>ème</sup>	<p>Non évalué pour la poste qualification au regard du rang</p> <p><b>Erreurs de correction :</b></p> <p><b>FRAIS GENERAUX</b></p> <p>Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0</p>
CHEICKY LOGISTIQUE	126 297 807	126 297 807	9 <sup>ème</sup>	<p>Non évalué pour la poste qualification au regard du rang</p> <p><b>Erreurs de correction :RAS</b></p>

Basneeré Commerce International (BCI Sarl)	156 703 799	137 380 143	10 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>Remise de 12% sur le montant hors TVA</b>
KOYA REGIE SARL	140 169 976	140 169 976	11 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :RAS</b>
Entreprise de Construction Zopeko SARL (ECZ)	141 313 987	141 313 987	12 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :RAS</b>
COTRACOM	136 644 000	143 595 758	13 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>MACONNERIES - ENDUITS-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b> Erreur de sommation: Items 3.1 à 3.4 non pris en compte dans le sous total III <b>TOTAL GENERAL BATIMENT PRIMAIRE/03 SALLES DE CLASSES EXTENSIBLE EN R+1</b> TOTAL GENERAL HTVA pris en lieu et place du Total 3 salles de classes extensible en R+1
Société Immobilière (SBI) Bellevue	196 592 272	196 238 272	14 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement GTP SARL/CBP pour un montant HTVA de quatre-vingt-dix-neuf millions six cent huit mille quarante-cinq (99 608 045) francs CFA soit cent dix-sept millions cinq cent trente-sept mille quatre cent quatre-vingt-treize (117 537 493) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse</b>			
<b>Lot 6: Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes à l'école primaire BENGTEGA de KAYA</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Kandiari Service (KS BTP)	61 150 673	66 708 473	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>MENUISERIE METALLIQUE</b> Non prise en compte de l'item 4.9 dans le Sous total IV
Global Consult (GC BTP)	72 111 603	70 359 303	2 <sup>ème</sup>	<b>Non Conforme</b> Chiffre d'Affaires non authentique <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> <b>Item 0.14 :</b> Erreur de multiplication : 500000 au lieu de 250 000 corrigé <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE ELECTRICITE</b> <b>Climatisation – Ventilation :</b> Poste en PM pris en compte
REAL SERVICES INTERNATIONAL	67 260 000	71 568 499	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> <b>Sous Total :</b> Erreur de sommation : Items 0.2 à 0.11 non pris en compte dans le Sous total 0 <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE ELECTRICITE</b> <b>Climatisation – Ventilation :</b> Poste en PM pris en compte
Groupement CONCORDE BTP / ESI BF	79 951 700	77 178 796	4 <sup>ème</sup>	<b>Non Conforme</b> Chiffre d'affaires non valide <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> <b>Sous Total :</b> Erreur de calcul: prise en compte d'un item additionnel <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE ELECTRICITE</b> <b>Climatisation – Ventilation :</b> Poste en PM pris en compte <b>REVETEMENTS – PEINTURES</b> Erreur de quantité : 859,43 au lieu de 559,43 requis
Société Burkinabé de Construction Menuiserie Métallique et bois (SBUCO BTP)	79 068 688	79 068 688	5 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :RAS</b>
ARC EN CIEL EXPÉRIENCE	85 077 843	84 399 343	6 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
TENDAOGO INTER SARL (T.D.G.INTER)	84 770 589	84 682 089	7 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Entreprise construction Ousséni et Frères (ECOF SARL)	85 695 561	85 105 561	8 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b>

				Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Groupement BASSIBIRI SARL / COGETI	86 068 906	85 124 906	9 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
Groupement SORIF SARL / SICA BTP	87 762 358	87 762 358	10 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :RAS</b>
Groupement KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	90 086 321	90 086 321	11 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :RAS</b>
Basneéré Commerce International (BCI Sarl)	98 540 749	91 094 196	12 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0
KOYA REGIE SARL	73 955 909	91 291 968	13 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE BETON-BETONS ARMES</b> Erreur de calcul: Non prise en compte des items 2.1 à 2.8 dans le Sous total II
Entreprise Zongo Salifou et Frère (EZSF)	124 455 566	98 689 109	14 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE MENUISERIES METALLIQUE</b> <b>Sous Total IV :</b> Erreur de sommation (38 867 570 au lieu de 17 031 590 corrigé)
Groupement GNONSI / SGM	120 448 673	118 174 813	15 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0,13 de quantité 0 prise en compte dans le Sous total 0 <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE ELECTRICITE</b> <b>Petits appareillages</b> Item 3.2 : Erreur de quantité : 40 au lieu de 28 requis Item 3.4 : Erreur de quantité : 38 au lieu de 23 requis
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Kandiari Service (KS BTP) : pour un montant HTVA de cinquante-six millions cinq cent trente-deux mille six cent quatre (56 532 604) francs CFA soit soixante-six millions sept cent huit mille quatre cent soixante-treize (66 708 473) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse</b>			
<b>Lot 7 : Travaux de construction de salles de classes au CEG de BANGRIN</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Groupement COBATMO/PRESSIMEX SOMETA	120 953 652	120 953 652	1 <sup>er</sup>	<b>Non Conforme</b> Attestations de Situation Fiscale (ASF) non fournie par chacun des membres suivant correspondance N°2026-0478/ACOMOD-B/DG/DPM du 23/04/2026 Chiffre d'Affaires du Chef de fil (COBATMO) : 55,19% au lieu de 70% requis Chiffre d'Affaires de PRESSIMEX SOMETA non fourni <b>Erreurs de correction : RAS</b>
International Sid Concept (ISCO-BTP)	127 748 351	148 077 461	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE</b> <b>Sous Total 1 : Erreur de sommation : Non prise en compte des items 1.1 et 1.2 dans le Sous total 1</b> <b>Climatisation – Ventilation :</b> Poste en PM pris en compte <b>TOTAL V :</b> Erreur de calcul (Report du Sous total 5 en lieu et place du Total V) <b>BETON-BETONS ARMES-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b> Item 3.6 non pris en compte dans le Sous Total II
Groupement GTP SARL / CBP	148 874 225	148 874 225	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Entreprise construction Ousséni et Frères (ECOF SARL)	184 914 756	154 935 033	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE</b> <b>Sous total V : Erreur de sommation : Non pris en compte du Sous total 2 dans le Sous total V</b>
ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE	156 342 668	156 342 699	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Entreprise Général Diéssongo Abdou Rahmane (DAR)	157 208 543	157 208 543	6 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement 3MES COM/ARAFAT SERVICE SARL	159 340 663	159 340 663	7 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement SORIF SARL / SICA BTP	157 510 403	160 050 353	8 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0.9 : Montant en lettre (2000 FCFA HTVA) différent de celui en chiffre (20 000 FCFA HTVA) <b>A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE BETON-BETONS ARMES-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b>

				Item 3.11 : Montant en lettres (300 000 FCFA HTVA) différent du montant en chiffres (250 000 FCFA HTVA) Item 3.17 : Montant en lettres (100 000 FCFA HTVA) différent du montant en chiffres (150 000 FCFA HTVA)
IMPERIAL SERVICE	163 983 401	163 511 401	9 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE Item 1.8 pris doublement dans le Sous total 1
ECIN SARL	166 416 554	164 670 154	10 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> A1- BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE Climatisation – Ventilation : Poste en PM pris en compte
EMIP Construction	167 724 440	167 724 440	11 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
Groupement ESI BF / DAZ SARL	163 239 413	168 939 676	12 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> TOTAL GENERAL BATIMENT POST PRIMAIRE/04 SALLES DE CLASSES EXTENSIBLE EN R+1 Erreur de sommation : Non prise en compte du Sous Total VI dans le Total Général Bâtiment Poste Primaire
HYDRO BAT TIGNEGRE MARCEL (HYDRO BATM)	169 428 477	169 428 477	13 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
Groupement BTS/COMOB Sarl	170 174 290	170 174 290	14 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
Partenariat Construction (PACO BTP)	172 457 207	172 457 207	15 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
CHEICKY LOGISTIQUE	177 284 539	177 284 539	16 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
Entreprise de Construction Zopeko SARL (ECZ)	178 720 972	178 720 972	17 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
Établissement Yaknaba et Frères (EYF)	182 681 555	182 681 555	18 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
ECGF	184 914 756	184 914 756	19 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
Basneéré Commerce International (BCI Sarl)	185 918 293	185 918 293	20 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
KOYA REGIE SARL	191 490 548	191 490 548	21 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
Groupement KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	191 804 330	191 804 330	22 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS
Société des Entreprises de Construction Woumtaba (ECW)	207 191 675	224 891 675	23 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS Remise de 15 000 000 FCFA sur le montant HTVA
Société Bellevue Immobilière (SBI)	246 495 427	246 495 427	24 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> RAS

**ATTRIBUTAIRE** International Sid Concept (ISCO-BTP) pour un montant HTVA de cent vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-quatorze (125 489 374) francs CFA soit cent quarante-huit millions soixante-dix-sept mille quatre cent soixante et un (148 077 461) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse.

**Lot 8 : Travaux de construction de salles de classes à l'école BONHEUR VILLE**

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Groupement COBATMO/PRESSIMEX SOMETA	77 303 597	94 870 911	1 <sup>er</sup>	<b>Non Conforme</b> Attestations de Situation Fiscale (ASF) non fournie par chacun des membres suivant correspondance N°2026-0478/ACOMOD-B/DG/DPM du 23/04/2026 Chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années du chef de file (COBATMO) fourni (131 472 741) FCFA HTVA soit 65,74% inférieur à 70% requis Chiffre d'Affaires de PRESSIMEX SOMETA non fourni <b>Erreurs de correction :</b> A1- BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE Erreur de sommation : Items 3.1 à 3.7 non pris en compte dans le sous Total III
Groupement CONCORDE BTP / ESI BF	98 948 899	97 760 875	2 <sup>ème</sup>	<b>Non Conforme</b> Chiffre d'affaires non valide <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0.4: Erreur de multiplication A1- BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE Sous Total II : Erreur de sommation <b>MACONNERIES-AMENAGEMENT EXTERIEUR</b> Item 3.6 : Erreur de quantité : 513,84 au lieu de 1513,84 requis A1- BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE Climatisation – Ventilation : Poste en PM pris en compte
Grpmt SORIF SARL / SICA BTP	108 909 686	102 186 578	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> CHARPENTE-TOITURE-ETANCHEITE

				Erreur de calcul: Pris en compte du total VI dans le Total VII
Entreprise construction Ousséni et Frères (ECOF SARL)	100 020 331	103 607 531	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>Erreurs de correction :</b> <b>TOTAL BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSE PRIMAIRES :</b> Erreur de sommation : Non pris en compte du sous total V
Groupement BASSIBIRI SARL / COGETI	103 665 543	103 665 543	5 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Actif Innovation Électricité Froid Construction Bâtiment (ACIFEB Sarl)	108 481 465	106 994 665	6 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction :</b> <b>A1- BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSES PRIMAIRE</b> <b>Climatisation – Ventilation :</b> Poste en PM pris en compte
Partenariat Construction (PACO BTP)	113 999 999	113 999 999	7 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
KOYA REGIE Sarl	121 962 903	121 962 903	8 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
TENDAOGO INTER SARL (T.D.G.INTER)	122 161 441	122 161 441	9 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
HYDRO BAT TIGNEGRE MARCEL (HYDRO BATM)	127 463 936	127 463 936	10 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Basneeré Commerce International (BCI Sarl)	129 385 752	129 385 752	11 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
ECGF Sarl	147 566 847	147 566 847	12 <sup>ème</sup>	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang <b>Erreurs de correction : RAS</b>
Groupement AGB/COMOB	83 011 207	-	Non Classé	<b>Non Conforme</b> Soumission de deux (02) offres par COMOB Sarl
Groupement BTS/COMOB	103 164 727	-	Non Classé	<b>Non Conforme</b> Soumission de deux (02) offres par COMOB Sarl
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement SORIF SARL/SICA BTP : pour un montant HTVA de quatre-vingt-six millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quatre-vingt-quinze (86 598 795) francs CFA soit cent deux millions cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-dix-huit (102 186 578) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse</b>			

**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-002/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM DU 27 FEVRIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSES SUPPLEMENTAIRES A OUAHIGOUYA**

**Maitre d'Ouvrage : Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)**

**Financement : BANQUE MONDIALE- CREDIT IDA N°7413-BF du 20/10/2023**

**N° Référence : BF-PIU-PMDUVS-537613-CW-RFB**

Date de publication : Revue des Marchés Publics N° 4354–MERCREDI 11 MARS 2026

Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) pour l'ouverture des plis :

Lettre N° 2026 –402ACOMOD-B/DG/DPM du 07 Avril 2026

Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) pour la délibération :

N° 2026 -534/ACOMOD-B/DG/DPM du 26 mai 2026

**Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de huit (08) salles de classe en R+1 au lycée YAMWAYA de Ouahigouya**

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
IMPERIAL SERVICES	192 638 953	190 212 873	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Même personnel et matériel fournis pour les lots 1 ; 2 ; 3 ; 4 et 5 Attributaire au lot 3 conformément à la combinaison avantageuse <b>DETAILS DES ERREURS :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0.8 : provision 750 000 FCFA HTVA au lieu de 4 000 000 FCFA HTVA requis <b>NIVEAU REZ -DE-CHAUSSEE</b> <b>TOTAL V : Erreur de sommation : lire 5 703 000 FCFA HTVA au lieu de 11 009 000 FCFA HTVA</b>
ETABLISSEMENT NABONSWENDE (ENAB)	190 138 771	197 319 071	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>DETAILS DES ERREURS :</b> <b>FRAIS GENEREAUX</b> Erreur de sommation : item 0.8 non prise en compte dans le Sous total 0 <b>NIVEAU REZ -DE-CHAUSSEE</b> <b>MENUISERIES METALLIQUE</b> Item 4.6 : Erreur de quantité (1 au lieu de 2 requise) <b>A1-BLOC DE HUIT (08) SALLES DE CLASSE EN R+1</b> <b>MACONNERIES - ENDUITS</b> Item 2.5 : Erreur de quantité 298,64 au lieu de 1298,64 requis
Groupement 3MES-COM/ ARAFAT	199 310 012	199 310 012	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE	200 000 052	200 000 052	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
GPS BURKINA SARL	206 724 424	206 724 424	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
ACCOORD BTP	201 356 174	209 534 754	6 <sup>ème</sup>	<b>Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang</b> <b>DETAILS DES ERREURS :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0.8 : provision 2 000 000 FCFA HTVA au lieu de 4 000 000 FCFA HTVA requis <b>TOTAL REZ DE CHAUSSEE : Erreur de sommation (Total V non pris en compte)</b>

EMIP CONSTRUCTION	210 041 422	210 041 422	7 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
Ping-wende Global Service (PGS Sarl)	205 494 373	210 549 493	8 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b> TOTAL REZ DE CHAUSSEE : Erreur de sommation (Total V non pris en compte)
Établissement Yaknaba et Frères (EYF)	224 841 568	224 841 568	9 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
SHALIMAR SARL	225 097 407	226 867 225	10 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS :</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Item 0.8 : provision 2 500 000 FCFA HTVA au lieu de 4 000 000 FCFA HTVA requis <b>NIVEAU REZ -DE-CHAUSSEE</b> Item 3.11 : erreur de quantité 1, 5875 au lieu de 1,59 requis
Entreprise de Construction Zopeko SARL (ECZ)	226 915 335	226 915 335	11 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
Groupe KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	242 880 889	242 880 889	12 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
ESDP-SA	246 426 952	246 426 952	13 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
ECGF	258 593 531	258 593 531	14 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
ENTREPRISE TIENI YAABA (ETY)	270 841 524	270 841 524	15 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
Société Bellevue Immobilière (SBI)	275 368 010	275 368 010	16 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
Groupe DAZ BUILD/ ESIBF	196 992 934	277 297 297	17 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS :</b> TOTAL R+1 : Erreur de sommation : lire 81 902 769 FCFA HTVA au lieu de 13 848 224 FCFA HTVA
BETONNIER GÉNÉRAL (BETO G)	312 322 690	312 322 690	18 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
Société des Entreprises de Construction Woumtaba (ECW)	289 251 606	312 851 606	19 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b> Rabais de 20 000 000 FCFA HTVA
ATTRIBUTAIRE	ETABLISSEMENT NABONSWENDE (ENAB) pour un montant corrigé HTVA de cent soixante-sept millions deux cent dix-neuf mille cinq cent cinquante-deux (167 219 552) francs CFA soit cent quatre-vingt-dix-sept millions trois cent dix-neuf mille soixante et onze (197 319 071) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse.			
<b>Lot 2 : Travaux de construction du mur de clôture (long 1665,9 ml) au lycée YAMWAYA de Ouahigouya</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
ENTREPRISE TIENI YAABA (ETY)	104 806 944	108 818 944	1 <sup>er</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS:</b> <b>FRAIS GENERAUX</b> Erreur de sommation : non prise en compte de l'item 0.1 dans le sous total 0
SORIF SARL	109 164 873	109 164 873	2 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupe 3MES-COM/ ARAFAT	114 746 466	114 746 466	3 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
SHALIMAR SARL	115 020 125	115 020 160	4 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
GPS BURKINA SARL	118 448 308	118 448 308	5 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ACCOORD BTP	122 113 152	122 113 152	6 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
KOYA REGIE SARL	122 876 522	122 876 522	7 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Établissement Yaknaba et Frères (EYF)	123 428 840	123 428 840	8 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
IMPERIAL SERVICES	123 779 472	123 779 472	9 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupe ENITAF/ NOVA CONSTRUCTION	126 002 038	126 002 038	10 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ETABLISSEMENT NABONSWENDE (ENAB)	120 942 382	127 282 942	11 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> A1- MUR DE CLOTURE II BETON ARME - MACONNERIE - ENDUITS Item 2.2 Erreur de quantité lire 63,140 au lieu de 63,148 Item 2.9 Erreur de quantité lire 663,160 au lieu de 66,316 Item 2.10 Erreur de quantité lire 663,160 au lieu de 66,316
HYDRO BAT M	127 836 020	127 836 020	12 <sup>ème</sup>	<b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>

Groupement KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	131 417 926	131 417 926	13 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ECOF SARL	134 030 715	134 030 715	14 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
AFRIC BUSINESS CENTRAL (ABC)	138 330 515	138 330 515	15 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement CS BTP / ETTAF	139 153 444	138 769 984	16 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> A0- FRAIS GENERAUX 0 FRAIS GENERAUX Item 0.6 erreur de calcul lire 175 000f au lieu de 500 000f A1 MUR DE CLOTURE II BETON ARME - MACONNERIE – ENDUITS Item 2.4 ; 2.5 ; et 2.6 erreurs de quantité
ESDP-SA	139 847 193	139 847 193	17 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement DAZ BUILD/ ESIBF	140 168 691	140 168 691	18 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Entreprise de Construction Zopeko SARL (ECZ)	140 797 947	140 797 947	19 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Actif Innovation Électricité Froid Construction Bâtiment (ACIFEB Sarl)	141 461 120	141 461 120	20 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ECGF	149 453 365	149 453 365	21 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Entreprise Tasséré et Frère (ETF)	150 000 000	150 000 000	22 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Société Bellevue Immobilière (SBI)	170 120 789	170 120 789	23 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
BETONNIER GÉNÉRAL (BETO G)	188 311 783	188 311 783	24 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ATTRIBUTAIRE	<b>ENTREPRISE TIENI YAABA (ETY):</b> pour un montant HTVA de quatre-vingt-douze millions deux cent dix-neuf mille quatre cent quarante-quatre (92 219 444) francs CFA soit cent huit millions huit cent dix-huit mille neuf cent quarante-quatre (108 818 944) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois y compris la saison pluvieuse			
<b>Lot 3 : Travaux de construction d'un bloc de huit (08) salles de classe en R+1 au lycée communal de Ouahigouya</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
IMPERIAL SERVICES	192 644 192	192 500 672	1 <sup>er</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS:</b> A0- FRAIS GENERAUX 0 FRAIS GENERAUX Item 0.8 Provision de 4 000 000 FCFA HTVA au lieu de 250 000 FCFA HTVA Non pris en compte de l'item 0.1 dans le sous Total 0  A1- BLOC DE HUIT (08) SALLES DE CLASSE EN R+1 NIVEAU REZ -DE-CHAUSSEE II BETON-BETONS ARMES Sous totale II erreur de sommation lire 56 491 745 f au lieu de 50 077 750 FCFA HTVA <b>TOTAL REZ DE CHAUSSEE :</b> erreur de sommation lire 91 600 000 FCFA HTVA au lieu de 98 014 300 FCFA HTVA
ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE	200 000 052	200 000 052	2 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement 3MÉS- COM/ ARAFAT	203 134 758	203 134 758	3 <sup>ème</sup>	<b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
GPS BURKINA SARL	205 544 424	205 544 424	4 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
EMIP CONSTRUCTION	210 027 458	210 027 458	5 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ACCOORD BTP	202 536 174	210 714 754	6 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> FRAIS GENERAUX Item 0.8 : Provision de 2 000 000 FCFA HTVA au lieu de 4 000 000 FCFA HTVA requis A1- BLOC DE HUIT (08) SALLES DE CLASSE EN R+1 TOTAL REZ DE CHAUSSEE Erreur de sommation : sous total V (4 931 000) non pris en compte
Entreprise de Construction Zopeko SARL (ECZ)	226 915 335	226 915 335	7 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Établissement Yaknaba et Frères (EYF)	238 502 428	238 502 428	8 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> A1- BLOC DE HUIT (08) SALLES DE CLASSE EN R+1 TERRASSEMENT GENERAUX

				Item 1.3 erreur de quantité lire 340,84 requis au lieu de 340,844 Item 1.4 erreur de quantité lire 58,94 requis au lieu de 58,936 Item 1.6 erreur de quantité lire 314,48 requis au lieu de 314,476 Item 1.7 erreur de quantité lire 55,49 requis au lieu de 55,4915
SHALIMAR SARL	238 875 595	238 875 595	9 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	239 645 837	239 645 837	10 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ESDP-SA	246 327 596	246 327 596	11 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ECGF		255 476 726	12 <sup>ème</sup>	<b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ENTREPRISE TIENI YAABA (ETY)	255 478 392	255 478 392	13 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement DAZ BUILD/ ESIBF	225 787 020	273 191 264	14 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> A1- BLOC DE HUIT (08) SALLES DE CLASSE EN R+1 NIVEAU REZ -DE-CHAUSSEE TOTAL REZ DE CHAUSSEE Non prise en compte du total V(lire 136 140 060 f au lieu de 130 409 060f)
Société des Entreprises de Construction Woumtaba (ECW)	289 251 606	289 251 606	15 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Société Bellevue Immobilière (SBI)	280 021 499	289 361 936	16 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS :</b> A1- BLOC DE HUIT (08) SALLES DE CLASSE EN R+1 Sous total : Erreurs de multiplication : Items 2,14 à 2,17 et 2,19 <b>TOTAL REZ DE CHAUSSEE</b> Erreur de calcul: Non pris en compte du Sous Total 4
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>IMPERIAL SERVICE</b> pour un montant HTVA de cent soixante-trois millions cent trente-six mille cent soixante-trois (163 136 163) francs CFA soit cent quatre-vingt-douze millions cinq cent mille six cent soixante-douze (192 500 672) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse.			
<b>Lot 4 : Travaux de construction d'un mur de clôture (long = 1012,79 ml) et des latrines au bloc A, B, C et CEG de GONDOLOGO de Ouahigouya</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Africa Général Building (AGB)	68 670 105	79 104 774	1 <sup>er</sup>	Conforme Même personnel et même matériel pour les lots 4; 6 et 7 Déjà retenu au lot 6 <b>DETAILS DES ERREURS:</b> RECAPITULATIF GENERAL DES TRAVAUX TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR GARÇONS pris en lieu et place de TOTAL DEUX (02) BLOCS DE LATRINES
Groupement BASSIBIRI/ COGETI	85 012 673	85 012 673	2 <sup>ème</sup>	Non Conforme Responsable HSE : Licence en Sociologie (BAC+3) fourni au lieu de BAC+5 requis Chiffres d'affaires de COGETI, chef de file (64 965 908) soit 43,31% inférieur à 70% requis. <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Entreprise de Construction Zougrana et Frères (ECOZOF)	90 635 661	90 340 661	3 <sup>ème</sup>	A0- FRAIS GENERAUX Erreur de calcul: item 0.5 pris doublement dans le sous total 0
Entreprise Compaoré Mahamadi (ECM)	90 523 819	90 499 063	4 <sup>ème</sup>	Non conforme Matériel topographique non fourni <b>DETAILS DES ERREURS:</b> FRAIS GENERAUX Item 0.4 : erreur de quantité (25 au lieu de 50 requis) Omission de l'item 0.7 dans le cadre de devis
SORIF SARL	93 549 151	93 549 151	5 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
HYDRO BAT M	96 082 070	96 082 070	6 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement 3MES-COM/ ARAFAT	97 707 245	97 707 245	7 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
KOYA REGIE SARL	93 827 595	98 066 462	8 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR FILLES Erreur de sommation : non prise en compte du sous total IV (lire 9 823 460 FCFA HTVA au lieu de 8 027 330 FCFA HTVA)
IMPERIAL SERVICE	92 452 252	104 249 089	9 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> RECAPITULATIF GENERAL DES TRAVAUX TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR GARÇONS pris en lieu et place de TOTAL DEUX (02) BLOCS DE LATRINES
Groupement CS BTP / ETTAF	104 177 680	104 686 558	10 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b>

				<b>FRAIS GENERAUX</b> Item 1.4 : Erreur de quantité (25 au lieu de 50 requis)
ECIN- SARL	96 970 177	105 700 507	11 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> RECAPITULATIF GENERAL DES TRAVAUX TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR GARÇONS pris en lieu et place de TOTAL DEUX (02) BLOCS DE LATRINES
BATITEC SARL	105 990 538	105 990 538	12 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
TENDAOGO INTER SARL	106 602 557	106 223 069	13 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> A2- DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A 5 POSTES (FILLES ET GARÇONS) Erreur de sommation : Les item 2.1 à 2.3 du sous total II pris en compte au sous total III
AFRIC BUSINESS CENTRAL (ABC)	106 696 000	106 696 000	14 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
SMTGC	110 032 575	110 032 575	15 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ACCOORD BTP	101 890 142	111 017 278	16 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> RECAPITULATIF GENERAL DES TRAVAUX TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR GARÇONS pris en lieu et place de TOTAL DEUX (02) BLOCS DE LATRINES
SHALIMAR SARL	98 718 903	111 709 348	17 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> RECAPITULATIF GENERAL DES TRAVAUX TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR GARÇONS pris en lieu et place de TOTAL DEUX (02) BLOCS DE LATRINES
KAMA CONCEPT SARL /IMEA BTP	115 716 582	115 716 582	18 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Actif Innovation Électricité Froid Construction Bâtiment (ACIFEB Sarl)	105 669 075	115 736 033	19 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS :</b> RECAPITULATIF GENERAL DES TRAVAUX TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR GARÇONS pris en lieu et place de TOTAL DEUX (02) BLOCS DE LATRINES
Entreprise construction Ousséni et Frères (ECOF SARL)	116 736 816	116 736 816	20 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS : RAS</b>
ETF SARL	124 000 000	124 000 000	21 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
CLAIRE AFRIQUE	128 005 935	128 005 935	22 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Africa Général Building (AGB)</b> pour un montant HTVA de soixante-sept millions trente-sept mille neuf cent quarante-quatre (67 037 944) francs CFA soit soixante-dix-neuf millions cent quatre mille sept cent soixante-quatorze (79 104 774) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois y compris la saison pluvieuse			
<b>Lot 5: Travaux de construction de deux (02) latrines et la réhabilitation du bloc administratif du lycée YADEGA de Ouahigouya</b>				
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
REAL INTERNATIONAL SERVICE	49 442 000	49 442 000	1 <sup>er</sup>	Conforme Même personnel et matériel fournis pour les lots 5 et 7 Attributaire au lot 7 conformément à la combinaison avantageuse <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
JUNIOR CASTOR DU NORD	50 813 965	58 813 965	2 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
SORIF SARL	69 620 085	69 620 085	3 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
HYDRO BAT TIGNEGRE MARCEL (HYDRO BATM)	71 254 595	71 254 595	4 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ECBRM	80 560 895	80 560 895	5 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
TENDAOGO INTER SARL	81 480 929	81 480 929	6 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
ECIN- SARL	74 392 919	82 888 105	7 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> TOTAL DEUX (02) BLOCS DE LATRINES Erreur de sommation : 7 199 310 FCFA HTVA au lieu de 14 398 620 corrigé
IMPERIAL SERVICES	69 397 773	86 481 249	8 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> RECAPITULATIF GENERAL DES TRAVAUX

				UN (01) BLOC DE LATRINES pris en lieu et place de DEUX (02) BLOCS DE LATRINES
ACCOORD BTP	77 293 442	91 206 262	9 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
CLAIRE AFRIQUE	95 011 865	97 627 713	10 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> A2. BLOC ADMINISTRATIF ET TROIS (03) SALLES DE CLASSES Erreur de sommation : Les item 3.1 à 3.8 non comptabilisés dans le SOUS TOTAL III
ATTRIBUTAIRE	<b>JUNIOR CASTOR DU NORD (JCN):</b> pour un montant HTVA de Quarante-neuf millions huit cent quarante-deux mille trois cent quarante-trois (49 842 343) francs CFA soit cinquante-huit millions huit cent treize mille neuf cent soixante-cinq (58 813 965) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois y compris la saison pluvieuse			

**Lot 6 : Travaux de construction de mur de clôture à EPP de GONDOLOGO A**

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
Africa Général Building (AGB)	55 120 350	63 848 350	1 <sup>er</sup>	Conforme Même personnel et matériel fournis pour les lots 4 ; 6 et 7 Retenu pour le lot 4 conformément à la combinaison avantageuse <b>DETAILS DES ERREURS :</b> BETON ARME - MACONNERIE - ENDUITS Erreur de quantité : 35,28 au lieu de 35,78 requis TOTAL GENERAL MUR DE CLOTURE ECOLE PRIMAIRE A DE GONDOLOGO PEINTURE -REVETEMENTS Erreur de sommation : non prise en compte du SOUS TOTAL VI
Entreprise de Construction Zoungrana et Frères (ECOZOF)	64 595 908	64 595 908	2 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
SORIF SARL	65 005 202	65 005 202	3 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement CONCORDE BTP / ESI BF	69 764 741	69 764 741	4 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Entreprise construction Ousséni et Frères (ECOF SARL)	78 293 759	74 236 939	5 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
KOYA REGIE SARL	75 443 477	75 443 477	6 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement ENITAF/NOVA CONSTRUCTION	77 127 579	77 127 579	7 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
AFRIC BUSINESS CENTRAL (ABC)	78 293 759	78 293 759	8 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Entreprise de Construction Zopeko SARL (ECZ)	82 870 353	82 870 353	9 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Global Consult (GC BTP)	85 771 805	85 771 805	10 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
SMTGC	87 681 959	87 648 919	11 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> BETON ARME - MACONNERIE - ENDUITS Item 2.2 : Erreur de quantité 35,78 au lieu de 38,98
COTRACOM	89 998 600	89 998 600		Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:RAS</b>

ATTRIBUTAIRE	<b>Entreprise de Construction Zoungrana et Frères (ECOZOF):</b> pour un montant HTVA de cinquante-quatre millions sept cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-quinze (54 742 295) francs CFA soit soixante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent huit (64 595 908) francs CFATTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois y compris la saison pluvieuse			
--------------	---	--	--	--

**Lot 7 : Travaux de construction de salles de classes au centre d'écoute pour les PDI et des latrines dans les écoles VADGYIRI, GOINRE, TOUGOUZAGUE B**

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Classement	Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC		
REAL SERVICE INTERNATIONAL	74 340 000	77 986 000	1 <sup>er</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS:</b> A1- BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ELECTRICITE Item 4.1 : Poste PM pris en compte dans la sommation
Groupement BASSIBIRI/ COGETI	78 009 116	78 009 116	2 <sup>ème</sup>	Non conforme Responsable HSE Licence en Sociologie (BAC+3) fourni au lieu de BAC+5 requis Chiffres d'affaires de COGETI chef de file (64 965 908) soit 43,31% inférieure à 70%.

				<b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Africa Général Building (AGB)	74 000 296	80 441 326	3 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS:</b> TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR FILLE Erreur de sommation : Sous total V non pris en compte TOTAL D'UN (01) BLOC DE LATRINES 5 POSTES POUR GARÇONS Erreur de sommation : Sous total V non pris en compte
HYDRO BAT TIGNEGRE MARCEL (HYDRO BATM)	88 709 668	88 709 668	4 <sup>ème</sup>	Conforme <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Groupement CONCORDE BTP /ESI BF	71 192 928	101 165 329	5 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> RECAPITULATIF DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A L'ECOLE DE VADGYIRI Un bloc de latrines considéré au lieu de deux blocs requis DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A L'ECOLE DE GOINRE Un bloc de latrines considéré au lieu de deux blocs requis DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A L'ECOLE DE TOUGOUZAGUE B Un bloc de latrines considéré au lieu de deux blocs requis
KOYA REGIE SARL	111 112 033	110 051 142	6 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS: RAS</b>
Entreprise construction Ousséni et Frères (ECOF SARL)	74 194 683	129 235 311	7 <sup>ème</sup>	Offre non évaluée pour la poste qualification au regard de son rang <b>DETAILS DES ERREURS:</b> DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A L'ECOLE DE VADGYIRI Un bloc de latrines considéré au lieu de deux blocs requis DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A L'ECOLE DE GOINRE Un bloc de latrines considéré au lieu de deux blocs requis TOTAL HTVA DES TRAVAUX Erreur de sommation : Les latrines Wadgyri et de Goinré n'ont pas été prises en compte dans la sommation

## Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## REGION DU NAZINON

DEMANDE DE PRIX N°2026-03/RNZN/PBZG/CDLG/SG/M DU 09 JANVIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CEG DE RAKAYE - Financement : fond propre, gestion 2026

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4382 du 20 avril 2026 - Date de dépouillement : mercredi 29 avril 2026

Nombre de plis : deux (02) - Convocation de la CCAM : L/n° 2026-02/ RNZN/PBZG/CDLG/SG/PRM du 21/04/2026

Date de délibération : 29 avril 2026

**Lot unique : travaux de construction d'une (01) salle de classe au CEG de Rakaye**

SOUSSIONNAIRE	SOUSSION		Exhaustivité des offres	Montant de la Correction	Justification de la correction	Montant de l'offre corrigée		Classement
	HT	TTC				HT	TTC	
SIOA SARL	5 909 015		Non conforme					-Deux charpentiers demandé dans le DAO, un charpentier fournir -Deux maçons demandé dans le DAO, un maçon fourni
ESF BTP	7 100 000		Conforme	-	-	-	-	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>	<b>Etablissement Sankara et Frères (ESF) /BTP pour un montant de sept millions cent mille (7100 000) FCFA en HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</b>							

DEMANDE DE PRIX N°2026-02/RNZN/PBZG/CDLG/SG/M DU 09 JANVIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BUREAU + MAGASIN AU CEEP DE DOULOUGOU CENTRE

Financement : fond propre, gestion 2026 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4382 du 20 avril 2026

Date de dépouillement : mercredi 29 avril 2026 - Nombre de plis : deux (02)

Convocation de la CCAM : L/n° 2026-02/ RNZN/PBZG/CDLG/SG/PRM du 21/04/2026 - Date de délibération : 29 avril 2026

**Lot unique : travaux de construction d'un (01) bureau + magasin au CEEP de Douougou centre**

SOUSSIONNAIRE	SOUSSION		Exhaustivité des offres	Montant de la Correction	Justification de la correction	Montant de l'offre corrigée		Classement
	HT	TTC				HT	TTC	
SIOA SARL	6 507 185		Non conforme					Non classé : la lettre de soumission non signée
ESF BTP	5 800 000		Conforme	-	-	-	-	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>	<b>Etablissement Sankara et Frères (ESF) /BTP pour un montant de cinq millions huit cent mille (5 800 000) FCFA en HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</b>							



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

#### Fournitures et Services courants

#### LES EDITIONS SIDWAYA

#### Entretien, et réparation des outils de production au profit des Editions Sidwaya

Avis de demande de prix à commande  
N° :12-2026/ES/DG/SG/PRCP du 22 mai 2026  
Financement : Budget des Editions Sidwaya – exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 des Editions Sidwaya.

1. La Directrice Générale des Editions Sidwaya dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'**entretien, et la réparation des outils de production au profit des Editions Sidwaya** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Lot unique : entretien, et réparation des outils de production;**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026. Il est de vingt (20) jours après l'ordre de commande de commencer les prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés* à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot à la Comptabilité des Editions Sidwaya**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06, avant le **12/06/2026 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Budget prévisionnel** : Lot unique : douze millions (12 000 000) F CFA TTC

**Le président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Boubacar QUATTARA**  
Chevalier de l'Ordre de Mérite, des Arts,  
des Lettres et de la Communication

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO**

**Acquisition de produits spécifiques d'hygiène au profit du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)**

Avis de demande de prix  
N°2026/003/MS/SG/CHU-B/DG du 25 mai 2026  
Financement : BUDGET DU CHU-B, EXERCICE 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du **Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)**.

1. Le **Centre hospitalier universitaire de Bogodogo** dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de produits spécifiques d'hygiène au profit du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Le montant prévisionnel du budget est de : **Quarante millions (40 000 000) F CFA TTC**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Acquisition de produits spécifiques d'hygiène au profit du CHU-B.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1<sup>er</sup> étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est de ANSSEAT Ex Laboratoire National de Santé Publique Tél : **+226 25 37 10 16/17** ; de **7H30 à 16 heures** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, à l'agence comptable du CHU-B.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services du CHU-B, **avant le 12/06/2026 à 09 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leur offre pour un délai de soixante (60) jours

*Le Président de la commission d'attribution des marchés*

**Lassina OUATTARA**

**OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE**

**Diffusion de spots, publication de visuels et bandes déroulantes (lot 1) et production et pose d'affiches géantes (lot 2)**

Avis de demande de prix à commandes  
N° : 2026 - 011/MSECU/SG/ONASER/DMP du 21/05/2026  
Financement : Budget ONASER, Exercice 2026

Budget prévisionnel :  
Lot 1 : 65 000 000 FCFA  
Lot 2 : 20 000 000 FCFA.

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026 de l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

1. L'ONASER lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : **la diffusion de spots, publication de visuels et bandes déroulantes (lot 1) et production et pose d'affiches géantes (lot 2)** tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix à commandes.

2. La participation à la concurrence est réservée aux **moyennes entreprises (lot 1) et aux petites entreprises (lot 2)**, personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en deux lots : la diffusion de spots, publication de visuels et bandes déroulantes (lot 1) et production et pose d'affiches géantes (lot 2).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **l'année budgétaire 2026 avec trente (30) jours pour chaque commande.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de l'ONASER de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane

Étage/n° de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1<sup>er</sup> bureau à droite.

Ville : Ouagadougou.

Boîte postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78

Adresse électronique : [onasar.bf@gmail.com](mailto:onasar.bf@gmail.com)

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de l'Agence Comptable

N° et rue : ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA

Étage/n° de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1<sup>er</sup> bureau à droite

Ville : Ouagadougou

Boîte postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso

Téléphone : (00226) 25 37 44 78

Adresse électronique : [onasar.bf@gmail.com](mailto:onasar.bf@gmail.com) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et vingt-cinq (25 000) FCFA le lot 2** à l'Agence Comptable de l'ONASER

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat

6. Les offres sont présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent soixante-quinze mille (975 000) FCFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) pour le lot 2**. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction des Marchés Publics de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.**

**NB : Le lot 1 est réservé aux moyennes entreprises et le lot 2 aux petites entreprises**

*Président de la commission d'attribution des marchés*

**KABORE Etienne**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè*

**OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS**

**Acquisition de petit matériel pour assurer les charges de publicité et de relations publiques au profit de l'OST**

Avis de demande de prix  
N°2026-12/ MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition t de petit matériel pour assurer les charges de publicité et de relations publiques au profit de l'OST** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix
  2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les prestations se répartissent en lot unique pour un montant prévisionnel de **Quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) FCFA hors TVA et cinq millions (5 000 000) FCFA en TTC**
  3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours pour chaque lot.**
  4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale
  5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **vingt mille (20 000) francs CFA** à la caisse de l'OST à Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
  6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de : **cent mille (100 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU.**
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Signature du Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Roger PAKODE**

**OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS**

**Acquisition de mobilier de bureau au profit de l'OST**

Avis de demande de prix  
N°2026-11/MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'OST**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les prestations se répartissent en lot unique avec un montant prévisionnel de **Trente-trois millions cinquante mille huit cent quarante-sept (33 050 847) FCFA HTVA et Trente-neuf millions (39 000 000) de FCFA en TTC**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse de l'OST à Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de **Neuf cent mille (900 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU**.  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Signature du Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Roger PAKODE**

Entretien et réparation de véhicules poids lourds et poids légers au profit de la SONAGESS  
(Marché à commandes)

Avis de demande de prix  
N°2026-002/SONAGESS/DG/DMP du 26/05/2026  
Financement : BUDGET SONAGESS- Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de véhicules poids lourds et poids légers au profit de la SONAGESS (marchés à commandes) en deux (02) lots tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés en maintenance du matériel roulant :

- Catégorie 3 pour le lot 1 (poids lourd) ;
- Catégorie 2 pour le lot 2 (poids léger)
- Catégorie 4 pour l'ensemble des lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : entretien et réparation de véhicule poids lourd au profit de la SONAGESS (marché à commandes),
- Lot 2 : entretien et réparation de véhicule poids léger au profit de la SONAGESS (marché à commandes).

Les montants prévisionnels se présentent comme suit :

- **Cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA TTC pour le lot 1;**
- **Trente millions (30 000 000) F CFA TTC pour le lot 2.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quinze (15) jours par commandes et la période de validité est l'année budgétaire 2026.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au *secrétariat de la Direction des Marchés Publics* de la SONAGESS sise au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au *secrétariat de la Direction des Marchés Publics* de la SONAGESS sise au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) pour le lot 1 et vingt-cinq mille (25 000) pour le lot 2** à la caisse de la SONAGESS sise siège de la société. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu d'achat.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et *deux (02) copies*, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

**Lot 1 : Entretien et réparation de véhicules poids lourds au profit de la SONAGESS (marché à commandes) : Un million six cent cinquante mille (1 650 000) FCFA ;**

**Lot 2 : Entretien et réparation de véhicules poids légers au profit de la SONAGESS (marché à commandes) : neuf cent mille (900 000) FCFA ;** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de ladite Société sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 114, avant le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite à 09 heures 05 mn dans la salle de réunion de la SONAGESS sise au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou au 2ème étage, porte 212 en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général  
Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

**Stéphane Gildas TIENDREBEOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Développement Rural

**acquisition d'équipements du centre d'approvisionnement et de distribution des intrants et produits de pêche (CADIPP)**

**RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES  
PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4413 DU MARDI 02 JUIN 2026 A LA PGE 32**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-49F/MAERAH/SG/DMP**

<b>Pays</b>	: Burkina Faso
<b>Maître d'Ouvrage</b>	: Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques
<b>Nom du projet</b>	: <b>Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECCEL)</b>
<b>Référence du Financement</b>	: <b>Crédit IDA-7308 du 29 mai 2023</b>
<b>Titre du Marché</b>	: <b>Acquisition d'équipements du centre d'approvisionnement et de distribution des intrants et produits de pêche (CADIPP)</b>
<b>Référence de l'AOOI :</b>	: <b>N°2026-49F/MAERAH/SG/DMP</b>
<b>Emis le</b>	: <b>Avril 2026</b>
<b>REFERENCE STEP</b>	: <b>BF-PRECCEL-551827-GO-RFB</b>

Le Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'acquisition d'équipements du centre d'approvisionnement et de distribution des intrants et produits de pêche (CADIPP).

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits **équipements en lot unique**. Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours**.

La marge de préférence **ne sera pas appliquée**.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) Septième Edition de septembre 2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com) .

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en **espèces**. Le retrait du dossier se fera auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH sur présentation de la quittance de paiement du montant d'achat du DAO.

Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com), le **1<sup>er</sup> juillet 2026 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique **n'est pas autorisée**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents le **1<sup>er</sup> juillet 2026 à 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com) .

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'Offre**, pour un montant de **neuf millions (9 000 000) Francs CFA**. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :  
Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : [dmpMAERAH@gmail.com](mailto:dmpMAERAH@gmail.com) .

**Wendsongda Elie ZONGO**, Directeur des Marchés Publics

Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée Ville : Ouagadougou

Pays : Burkina Faso

Tél. : 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Courriel : [dmpMAERAH@gmail.com](mailto:dmpMAERAH@gmail.com) et copie à mail : [konkobernard@gmail.com](mailto:konkobernard@gmail.com)

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Wendsongda Elie ZONGO**

**Fourniture de matériels et outillages divers au profit de l'ONEA**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**  
**N° 018/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC**  
**Financement : Budget ONEA, gestion 2026**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres est lancé par anticipation au Plan de Passation des Marchés gestion 2026, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

L'ONEA a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

2. L'ONEA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **fourniture de matériels et outillages divers au profit de l'ONEA**. Cette fourniture est constituée en **lot unique** et **les candidats doivent soumissionner pour l'ensemble des articles du lot**.

3. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et à tous les candidats éligibles.

4. Le délai de livraison du marché ne devrait pas excéder **six (06) mois**

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres Ouvert dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées**.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offres Ouvert complet ou intéressé retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme **non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA à la caisse de la Direction financière de l'ONEA**. Le mode de paiement sera en **numéraire contre une remise main à main** du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert.

8. Les offres devront être déposées au Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, au plus tard le **02/07/2026 à 09 heures 00 minute**, en un **(1) original et deux (02) copies** plus la version électronique.

**NB : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

9. Les offres doivent comprendre conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, **une garantie de soumission, d'un montant de quatre millions sept cent mille (4 700 000) FCFA**.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **02/07/2026 à 09 heures 00 minute** au siège de l'ONEA, Salle de conférence du rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 11.

**NB : Le montant prévisionnel est de cent cinquante-neuf millions cinq cent quatre-vingt mille (159 580 000) FCFA TTC.**

- Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.
- Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution.

**Le Directeur des Marchés de l'ONEA,**  
**Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

**Souleymane SANNE**

**LA POSTE BURKINA FASO**

**Achat de fournitures de bureau et d'enveloppes personnalisées**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX (DPX)**  
**N° : 2026-010/LA POSTE BF/DG/DM/DMPFC**  
**Financement : Budget LA POSTE BF Gestion 2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF).

LA POSTE BF dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'achat de fournitures de bureau et d'enveloppes personnalisées au profit de La Poste Burkina Faso** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** répartis comme suit :

**Lot 1 : fournitures d'enveloppes personnalisées** avec un budget prévisionnel de **dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) de FCFA TTC** pour le **minimum** et de **trente un millions (31 000 000) de FCFA TTC** pour le **maximum**;

**Lot 2 : achat de fournitures de bureau** avec un budget prévisionnel de **vingt-sept millions (27 000 000) de FCFA TTC** pour le **minimum** et de **cinquante-trois millions quatre cent mille (53 400 000) de FCFA TTC** pour le **maximum**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour **un, plusieurs ou l'ensemble des lots**. Dans le cas où ils soumissionnent pour **plusieurs ou l'ensemble des lots**, ils devront présenter **une soumission séparée pour chaque lot**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **année budgétaire**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC - 10 000 - Tél. : 25 41 90 41, et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Département des Marchés (DM) sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) de **07h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi)**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga), et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** pour le **lot 1** et **cinquante mille (50 000)** pour le **lot 2**. La méthode de paiement sera par mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission** d'un montant de **neuf cent trente mille (930 000) francs CFA** pour le **lot 1** et d'un montant d'un **million six cent deux mille (1 602 000) francs CFA** pour le **lot 2**, devront parvenir ou être remises à l'adresse : **Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10000, Tél. : 25 41 90 41** au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des Marchés**

**Dr Christian ZOMBRE**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA**

**Fourniture de licences et logiciels informatiques**

**Avis de Demande de Prix  
N° 020/2026**

La Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget 2026 afin de financer la fourniture de licences et logiciels informatiques.

1- La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières du Dossier de Demande de Prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet, la fourniture de licences et logiciels informatiques.

La prestation est constituée de **quatre (04) lots** :

**lot 01 : fourniture des licences AutoCAD ;**

**lot 02 : fourniture des Licences Archelios Pro et Electronic Service Tools Base ;**

**lot 03 : fourniture des Licences Acrobat Pro DC ;**

**lot 04 : fourniture d'un Kit de Licences CAMELIA.**

2- Le budget prévisionnel de l'acquisition est composé comme suit

**lot 01 : soixante-dix millions (70 000 000) FCFA TTC ;**

**lot 02 : vingt millions (20 000 000) FCFA TTC ;**

**lot 03 : six millions cent mille (6 100 000) FCFA TTC ;**

**lot 04 : quarante millions (40 000 000) FCFA TTC.**

3- Le délai de livraison ne devrait pas excéder **rente (30) jours** pour chaque lot.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sise à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : [abzeta.sanfo@sonabel.bf](mailto:abzeta.sanfo@sonabel.bf) et [secretariat.dm2@sonabel.bf](mailto:secretariat.dm2@sonabel.bf). Ils peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures d'Équipements et de Services Courants, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5- Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures d'Équipements et de Services Courants, 2<sup>e</sup> étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, et moyennant le paiement de **cinquante mille**

**(50 000) FCFA** pour le lot 01; **rente mille (30 000) FCFA** pour les lots 02 et 04; **vingt mille (20 000) FCFA** pour le lot 03 à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6- Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures d'Équipements et de Services Courants, au 2<sup>e</sup> étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- **lot 01: un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA;**

- **lot 02: quatre cent mille (400 000) FCFA;**

- **lot 03: cent vingt-cinq mille (125 000) FCFA;**

- **lot 04: huit cent mille (800 000) FCFA.**

8- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU**, à l'adresse suivante : Salle de réunions au rez de chaussée, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

9- Les Candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 12 des IC et aux DPDPX.

**NB :**

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

**Le Directeur Général,**

**Souleymane OUEDRAOGO**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA**

**Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage de bâtiments**

**Avis de Demande de Prix (DPX)  
N° 022/2026**

1. La Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2026 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation d'un marché à commandes pour l'**acquisition de produits d'entretien et de nettoyage de bâtiments**.

Les fournitures en trois (03) lots, sont réparties ainsi qu'il suit :

lot 01 : acquisition de produits d'entretien et de nettoyage de bâtiments au profit de la Direction du Patrimoine et des Approvisionnements( DPA) ;

lot 02 : acquisition de produits d'entretien et de nettoyage de bâtiments au profit du Département Production Thermique Ouagadougou (DPTO) ;

lot 03 : acquisition de produits d'entretien et de nettoyage de bâtiments au profit du Service Production Thermique Ouaga Est (STPOE).

Les budgets prévisionnels des acquisitions sont de :

**Budget prévisionnel maximum :**

lot 01 : cinquante-huit millions neuf cent soixante-dix-sept mille (**58 977 000**) F CFA TTC ;

lot 02 : six millions cinq cent quarante-trois mille (**6 543 000**) FCFA TTC;

lot 03 : vingt et un millions deux cent trente-deux mille (**21 232 000**) FCFA TTC.

**Budget prévisionnel minimum :**

lot 01 : vingt-huit millions cent quarante-trois mille (**28 143 000**) FCFA TTC ;

lot 02 : quatre millions cinq cent soixante-dix-sept mille (**4 577 000**)FCFA TTC ;

lot 03 : dix millions deux cent quatre-vingt-dix mille (**10 290 000**) FCFA TTC .

Le délai d'exécution des prestations est de **soixante (60) jours par commande**.

3. La passation des marchés sera conduite par demande prix tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : [abzeta.sanfo@sonabel.bf](mailto:abzeta.sanfo@sonabel.bf) et [secretariat.dg@sonabel.bf](mailto:secretariat.dg@sonabel.bf). Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants, au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPDPX pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs** pour le lot 01, **vingt mille (20 000) francs** pour le lot 02, et **trente mille (30 000) francs** pour le lot 03.

Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier de demande de prix, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier de demande de prix, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

lot 1 : **un million deux cent mille (1 200 000) FCFA** ;

lot 2 : **cent trente-cinq mille (135 000) FCFA**;

lot 3 : **quatre cent vingt-cinq mille (425 000) FCFA**

ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/06/2026 à 09 heures 00 mn TU**, à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

*P/ Le Directeur Général, et  
PI/ Le Secrétaire Général*

**Emile SAWADOGO**  
*Chevalier de l'Ordre du Mérite,  
du Commerce et de l'Industrie*

## **SOCIETE DE TRANSPORT EN COMMUN**

### **COMMUNIQUE**

Le Chef de Service des Marchés de la Société de Transport en Commun (SOTRACO), président de la commission d'attribution des marchés porte à la connaissance de tous les candidats à l'Avis d'appel à manifestation d'intérêt **N°2026-001/MATM/SG/SOTRACO/DG/SM** pour la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de demandes de cotations exercice 2026 de la Société de Transport en Commun (SOTRACO), que la date limite de dépôt des offres (en ligne) initialement prévue pour le **jeudi 04 juin 2026 à 09 heures 00 minute (TU)** est reportée au **lundi 29 juin 2026 à 09 heures 00 minute (TU)**, suite à des requêtes de délai supplémentaire sollicitées par les candidats afin de leur permettre de s'inscrire en ligne via le lien « <https://ee.kobotoolbox.org/x/7TUgy3CZ> ».

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Jonas GANSONRE**

## **UNIVERSITE NORBERT ZONGO**

### **COMMUNIQUE**

Le Président de la commission d'attribution des Marchés de l'Université Norbert ZONGO porte à la connaissance des éventuels candidats au dossier d'appel d'offres ouvert n°2026-001/MESRI/SG/UNZ/P/PRCP paru dans la revue des marchés du Mercredi 06/05/2026 dont le date d'ouverture des plis était prévu pour le 04/06/2026 est reporté au 05/06/2026 à la même heure et au même lieu pour des raisons administratives.

Il s'excuse des désagréments causés aux éventuels candidats suite à ces modifications.

**N.Norbert SAWADOGO**  
**Chevalier de l'Ordre de l'Étalon**

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la SONABHY à Ouaga et à Bingo

APPEL D'OFFRES  
N°2026-009/MICA/SONABHY  
Financement : Budget SONABHY exercice 2026

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de la SONABHY

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de l'appel d'offres lance un appel d'offres ayant pour objet l'acquisition de mobiliers de bureau au profit de la SONABHY à Ouaga et Bingo.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose de deux (02) lots comme suit :

**Lot 1 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la SONABHY à Ouaga**

**Lot 2 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la SONABHY à Bingo**

3. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, bâtiment B 1<sup>er</sup> étage du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 01 et cent mille (100 000) FCFA pour le lot 02. La méthode de paiement sera *en espèce*. Le Dossier d'Appel d'offres sera déposé physiquement.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception du dossier d'appel d'offres par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million trois cent cinquante mille (1 350 000) FCFA pour le lot 01 et quatre millions (4 000 000) FCFA pour le lot 02 devront parvenir ou être remises au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 02/07/2026 à 9h00mn. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres.

8. Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 40% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

**NB : l'enveloppe financière est de :**

Les lots 1 et 2 sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés (faire la preuve de ce statut)

L'enveloppe financière est de trente-huit millions huit cent trente mille cinq cent huit (38 830 508) FCFA HTVA soit quarante cinq millions huit cent vingt mille (45 820 000) FCFA TTC pour le lot 01 ; cent quatorze millions neuf cent soixante-six mille cent un (114 966 101) FCFA HTVA soit cent trente cinq millions six cent soixante mille (135 660 000) FCFA TTC pour le lot 02.

Le Directeur des Marchés Publics

Jean YAMEOGO  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES**

**Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à Ouaga, Bingo-Kaya, PENI et DCRPM**

APPEL D'OFFRES  
N°2026-010/MICA/SONABHY  
Financement : *Budget SONABHY exercice 2026*

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de la SONABHY

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de l'appel d'offres lance un appel d'offres ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à Ouaga, Bingo-Kaya, Peni et DCRPM.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose de quatre (04) lots comme suit :

**Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à Ouaga ;**

**Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à Bingo et KAYA ;**

**Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à PENI ;**

**Lot 4 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à la DCRPM.**

3. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et un (01) mois par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux du **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso** téléphone **+(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, bâtiment B 1<sup>er</sup> étage du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso** téléphone **+(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 01 et 2, trente mille (30 000) FCFA pour le lot 3 et vingt mille (20 000) pour le lot 4.** La méthode de paiement sera *en espèce*. Le Dossier d'Appel d'offres sera déposé physiquement. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception du dossier d'appel d'offres par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) FCFA pour le lot 01, deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA pour le lot 02, un million cinquante mille (1 050 000) FCFA pour le lot 3 et quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour le lot 4** devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso** téléphone **+(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 02/07/2026 à 9h00mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres.

8. Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 40% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

**NB : l'enveloppe financière est de :**

Les lots 1, 2, 3 et 4 sont réservés aux **entreprises burkinabés à direction féminine (faire la preuve de ce statut)**

L'enveloppe financière est de **soixante-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (63 559 322) F CFA HT soit soixante-quinze millions (75 000 000) F CFA TTC pour le lot 01 ; soixante-douze millions huit cent soixante-six mille cent deux (72 866 102) F CFA HT soit quatre-vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-deux mille (85 982 000) F CFA TTC pour le lot 02 ; vingt-neuf millions six cent soixante un mille dix-sept (29 661 017) F CFA HT soit trente-cinq millions (35 000 000) F CFA TTC pour le lot 3 et douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) F CFA HT soit quinze millions (15 000 000) F CFA TTC pour le lot 4**

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Jean YAMEOGO**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Etalon*

Travaux de restructuration du système d'adduction et de traitement du centre de Orodara

Avis d'Appel d'Offres Ouvert international  
N°019/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMTI  
Financement : Budget ONEA, gestion 2026.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés 2026 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

1. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **réalisation des travaux de restructuration du système d'adduction et de traitement du centre de Orodara**.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Agrément technique catégorie U3 pour les entreprises locales**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont constitués en **un lot unique**.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés dans les bureaux de la Direction des Marchés sis au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h à 16h 00mn, du lundi au jeudi et de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn le vendredi.
5. Les exigences en matière de qualifications figurent dans les données particulières du dossier d'appel d'offres (cf. DPAO pour les informations détaillées).
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme non remboursable défini de : **trois cent mille (300 000) FCFA**. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé directement (remis main à main).
7. Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11 au plus tard le **17/07/2026 à 09 h 00 mn TU**, en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt millions (80 000 000) de francs CFA
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et aux Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/07/2026 à 09 h 05 mn TU** à l'adresse suivante : siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08.

**N.B :** Le montant de l'enveloppe prévisionnelle est de deux milliards neuf cent cinquante millions (2 950 000 000) de francs CFA TTC.

- Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants ;

- Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution

**Le Directeur des Marchés,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Souleymane SANNE**

**Recrutement d'un bureau pour la « réalisation d'une étude sur les potentialités des régions du Guiriko, du Djôrô, des Tannounyan, du Nazinon et du Nakambé assortie des domaines de spécialisation au profit du PADEL ».**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2026-055/-MEF/SG/DMP**

**Financement : BOAD, Accord de Prêt de la BOAD : N° 2022041/PR BF 2022 22 00 du 30 Juin 2022**

**Recrutement d'un bureau pour la « réalisation d'une étude sur les potentialités des régions du Guiriko, du Djôrô, des Tannounyan, du Nazinon et du Nakambé assortie des domaines de spécialisation au profit du PADEL ».**

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Economie et des Finances.

1. Le Burkina Faso à travers le Ministère de l'Economie et des Finances a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement des fonds, afin de financer le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « réalisation d'une étude sur les potentialités des régions du Guiriko, du Djôrô, des Tannounyan, du Nazinon et du Nakambé assortie des domaines de spécialisation au profit du PADEL ».
2. Le Consultant, agissant en qualité de maître d'œuvre, assurera sa mission à travers la réalisation des tâches suivantes :
  - ✓ faire un diagnostic socio-économique des régions concernées ;
  - ✓ recenser les potentialités socio-économiques de chaque région concernée en précisant la localisation dans la/les commune (s) ;
  - ✓ faire une analyse de ces potentialités en les justifiant ;
  - ✓ classer ces potentialités par ordre d'importance dans chaque région ;
  - ✓ identifier à travers ces potentialités, les domaines de compétence de la région tout en les justifiant ;
  - ✓ faire des propositions d'activités rentables par région pour les économies locales.

La durée de la prestation est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaire**.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. **Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :**
  - ✚ **le domaine des activités du candidat ;**
  - ✚ **le nombre d'années d'expérience ;**
  - ✚ **les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;**
  - ✚ **les références pertinentes en rapport avec la présente mission durant les cinq (05) dernières années du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.**

**NB : joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.**

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les trois **(03) consultants** les plus qualifiés et expérimentés seront retenus. Les consultants retenus seront invités à remettre une proposition technique et financière.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous guichet de renseignements de la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances sis dans l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70/64 91 35 51 aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après guichet de la Direction des Marchés Publics du **Ministère de l'Economie et des Finances 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70/64 91 35 51, sis dans l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), au plus tard le 17/06/2026 à 9 heures 00 TU.**

**Pour le Directeur des Marchés Publics,  
le Chef de Service du Suivi de l'Exécution des Marchés Publics assurant l'intérim,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Herbert KALMOGO-/.**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET RH POUR L'OPERATIONNALISATION DU CENTRE D'APPEL ET LA GESTION DES PLAINTES AU PROFIT DU PROJET WURI BURKINA FASO**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 2026-004/MTDPCE/SG/DMP DU 22 MAI 2026

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un crédit et un don de l'Association internationale de Développement (IDA), pour financer le Projet d'Identification pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit et don pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un cabinet RH pour l'opérationnalisation du centre d'appel et la gestion des plaintes au profit du Projet WURI Burkina Faso.

**2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'objectif général poursuivi est de recruter un cabinet spécialisé en ressources humaines qui aura en charge l'opérationnalisation du centre d'appel, capable de prendre en charge les plaintes des usagers.

**De façon spécifique :**

Le Cabinet sera chargé de/d' :

- assurer le recrutement des opérateurs/trices du centre d'appel ;
- assurer la formation des opérateurs/trices ;
- établir les contrats des opérateurs/trices ;
- assurer la rémunération des opérateurs/trices ;
- réaliser les tests nécessaires sur le fonctionnement du centre d'appel ;
- assurer la mise en service du centre d'appel et le suivi de son fonctionnement en collaboration avec le fournisseur de solutions technologiques et les spécialistes IT du Projet ;
- assurer la conformité réglementaire sur le fonctionnement du centre et des activités y relatives ;
- assurer la collecte journalière et le traitement des plaintes des usagers ;
- assurer le suivi et l'évaluation des travaux du centre d'appel (dont faire la capitalisation et produire un rapport de mission détaillé faisant ressortir les diligences accomplies et les résultats obtenus).

**3. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus se présentent comme suit :

- La fonctionnalité du N° Vert est améliorée ;
- Les plaintes sont collectées en permanence et un rapport périodique est transmis au Projet ;
- Les plaintes EAS/HS sont reçues et les survivants (es) sont référés (es) vers les services de lutte contre les VBG sous un délai de 24 heures ;
- Les plaintes non EAS/HS sont centralisées sur une plateforme ;
- Le centre d'appel fonctionne conformément à réglementation en vigueur, garantissant la légalité, la transparence et la protection des droits des usagers et du personnel ;
- Des réponses sont apportées aux plaintes de toutes les parties prenantes du Projet dans un délai moyen de 72 heures ;
- La gestion des plaintes et des réponses est informatisée ;
- Le Projet dispose de statistiques précises et fiables sur la gestion des plaintes ;
- La plateforme est synchronisée avec la base de données du Projet.

**4. MANDAT ET TACHES DU PRESTATAIRE**

Le Cabinet sélectionné aura pour tâche de/d' :

- **Recruter et prendre en charge des opérateurs/trices :**
  - élaborer les avis de recrutement ;
  - publier les avis de recrutement dans les organes de presse écrite ;
  - réceptionner les dossiers de candidatures ;
  - traiter les demandes éventuelles de renseignement provenant des candidats potentiels ;
  - constituer un « comité » approprié d'évaluateurs ayant de solides expériences dans le domaine du recrutement ;
  - définir les critères de présélection sur la base des avis publiés ;
  - procéder à une présélection des meilleurs dossiers de candidature ;
  - élaborer le rapport de présélection ;
  - préparer les épreuves écrites et/ou pratiques sur la base des connaissances nécessaires pour accomplir les missions assignées ;
  - définir les critères objectifs de sélection ;
  - conduire les tests d'entretiens oraux pour sélectionner les candidats par ordre de mérite. A cette étape, le Projet se réserve le droit d'y participer ;
  - transmettre à l'Unité de Gestion du Projet WURI, le rapport final de sélection en vue de la vérification de sa conformité par rapport au cahier de charges ;
  - faire publier les résultats finaux dans les organes de presse écrite (au moins deux (02) quotidiens de la place) ;
  - assurer les entretiens finaux avec les candidats et établir les contrats de travail ;
  - assurer la gestion et le suivi quotidien des opérateurs(trices).

- **Former les opérateurs/trices et superviseurs : sur les techniques d'appropriation de la plateforme de gestion des plaintes du Projet WURI à l'endroit des 22 utilisateurs et formation des utilisateurs sur la connaissance des fondamentaux du Projet WURI et sur l'appropriation du MGP du Projet WURI.**
- **Faire les tests nécessaires sur le fonctionnement du centre d'appel ;**
- **Opérationnaliser le centre d'appel et assurer le suivi de son fonctionnement ;**
- **Suivre et évaluer les actions mises en œuvre du centre.**

5. Le délai d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service pour commencer les prestations.

6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

7. Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au Secrétariat de DMP/MTDPCE à l'adresse ci-dessous : 1er Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. 25 49 01 38 ou en écrivant à [brahima.traore@tic.gov.bf](mailto:brahima.traore@tic.gov.bf) pour solliciter lesdits TDRs ou via le lien url [https://docs.google.com/document/d/1jNEms45\\_fbi1\\_SgozF4LS1S19zlw6yLT/edit?usp=sharing&oid=105244148750577854544&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/document/d/1jNEms45_fbi1_SgozF4LS1S19zlw6yLT/edit?usp=sharing&oid=105244148750577854544&rtpof=true&sd=true) :

8. Le Directeur des Marchés publics du Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques (DMP/MTDPCE) invite maintenant les consultants légalement reconnus à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés devraient fournir des renseignements démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée, datée et signée,
- une présentation de la firme faisant ressortir ses domaines de compétence,
- les références de prestations pertinentes en rapport avec la mission durant les cinq (05) dernières années.

**N.B.** : Les preuves des prestations similaires exécutées sont soutenues par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin ou des rapports de validation. Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

En cas d'ex-aequo, le volume des expériences pertinentes justifiées sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.

**L'administration se réserve le droit de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traitée conformément aux textes en vigueur.**

9. L'attention des consultants intéressés est attirée sur l'article III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les FPI pour les Emprunteurs, septième édition de septembre 2025 (Règlement de passation de marchés), exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

10. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) (7.11), en accord avec les règles et procédures définies dans le règlement de la Banque mondiale en passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), septième édition de septembre 2025.

11. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse : guichet de la Direction des Marchés publics du Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques (DMP/MTDPCE), sis 1<sup>er</sup> Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. 25 49 01 38, E-mail : [brahima.traore@tic.gov.bf](mailto:brahima.traore@tic.gov.bf) ou [sanboupri@gmail.com](mailto:sanboupri@gmail.com) aux jours ouvrables de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures.

12. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, multipliées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard le **17 juin 2026 à 09 heures 00 minute temps universel** avec la mention « **Réponse à la manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet RH pour l'opérationnalisation du centre d'appel et la gestion des plaintes au profit du Projet WURI Burkina Faso. À n'ouvrir que par la Commission d'Attribution des Marchés** ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

**Pour le Directeur des Marchés Publics en mission, le chef de Service de Marché de Fournitures et de Prestations Courantes (SMF/PC), chargé de l'intérim**

**PALE Saïdou**



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### Fournitures et Services courants

CONSEIL BURKINABÈ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

### Acquisition de consommables et fournitures industrielles au profit du CBF

Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
N°2026-008 /CBF/DG/PRM du 20/05/2026  
Financement : budget du CBF, exercice 2026.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF), exercice budgétaire 2026. Le CBF dispose de fonds sur son budget et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le CBF sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises, définies dans les données particulières. Les acquisitions sont en lot unique :

**Lot unique: Acquisition de consommables et fournitures industrielles au profit du CBF, pour un montant de trois cent millions (300 000 000) francs CFA TTC.**

Le délai de livraison ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/ PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des marchés et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBF, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, tous les jours et aux heures ouvrables.**

Les exigences en matière de qualification sont : cf. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), section II du Dossier d'Appel d'Offres.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) pour le lot unique**. Les paiements se feront à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction des Finances et de la Comptabilité du CBF**. La méthode de paiement sera en espèces.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Direction Générale du CBF au 3ème étage à Bobo-Dioulasso, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, au plus tard le 02/07/2026 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent inclure une garantie de soumission, conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/ PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, d'un montant de **huit millions (8 000 000) francs CFA**.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et dans les DPAO.

1

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le **02/07/2026 à 09 heures 00 GMT**, à l'adresse suivante : **salle de réunion du CBF au 3ème étage à Bobo-Dioulasso**. Bobo Dioulasso, le 20 mai 2026

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Xavier BOUMBOUNDI**

REGION DE OUBRI

ACQUISITION DE MATIERES D'ŒUVRE AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS D'EFTP DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE OUBRI (DRESFPT- OBR)

Avis de demande de prix  
N° 2026-01/MATM/ROBR/GVT-ZNR/SG/ CRAM du 25 mai 2026  
Financement : budget de l'Etat, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de la Direction Régionale de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique de Oubri.

1. La Direction Régionale de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique de Oubri lance une demande de prix ayant pour objet, l'**ACQUISITION DE MATIERES D'ŒUVRE AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS D'EFTP DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE OUBRI (DRESFPT- OBR)** telle que décrite dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *trois (03) lots* répartis comme suit :

- **Lot 1** : Acquisition de matières d'œuvre pour l'organisation des examens scolaires, le BAC Pro et les travaux pratiques au Lycée Professionnel de Boussé au profit de la DRESFPT de Oubri;
- **Lot 2** : Acquisition de matières d'œuvre pour l'organisation des examens scolaires et les travaux pratiques au Lycée Professionnel de Zorgho au profit de la DRESFPT de Oubri;
- **Lot 3** : Acquisition de matières d'œuvre pour l'organisation des examens scolaires et les travaux pratiques au CETFP-CBK de Zorgho au profit de la DRESFPT de Oubri;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les quatre lots, ils devront obligatoirement présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder *trente (30) jours* pour chaque lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux *du Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT de Oubri* : 70 10 54 74/ 67 83 39 81.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau *du Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT de Oubri*, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** pour le lot 1 et **vingt mille (20 000) francs CFA** pour les lots 2 et 3 auprès de la Trésorerie Régionale de Oubri, size à Ziniaré . En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Gestionnaire des crédits de la DRESFPT-OBR ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, sont accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million soixante mille (1 060 000) francs CFA** pour le lot 1; **trois cent quarante cinq mille (345 000) francs CFA** pour le lot 2 et **deux cent quatre vingt quinze mille (295 000) francs CFA** pour le lot 3.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat du Secrétaire Général du Gouvernorat de Ziniaré, Avenue :

Ville : Ziniaré Numéro de téléphone: **(226) 25 49 01 65**

au plus tard le **12/06/2026 à 9h TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Les montants prévisionnels sont de :

- **Lot 1** : **rente millions soixante un mille (30 061 000) FCFA HTVA** et **rente cinq millions quatre cent soixante onze mille neuf cent quatre vingts (35 471 980) FCFA TTC** ;

- **Lot 2** : neuf millions sept cent quarante six mille deux cent soixante dix huit (9 746 278) FCFA HTVA et onze millions cinq cent mille six cent neuf (11 500 609) FCFA TTC ;
- **Lot 3** : huit millions trois cent quatre vingt quatre mille six cent soixante un (8 384 661) FCFA HTVA et neuf millions huit cent quatre vingt treize mille neuf cents (9 893 900) FCFA TTC.

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister le **12/06/2026 à 9h TU** à l'adresse suivante :  
**Salle de réunion du Gouvernorat de Ziniaré, Avenue : Néant Ville : Ziniaré**

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Ibrahim BOLY**  
*Administrateur Civil*  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

## COMMUNE DE OUAGADOUGOU

### COMMUNIQUE

## ADDENDUM

**Autorité contractante : Commune de Ouagadougou**  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert de Clientèle N°2026-04/CO/M/DCP**  
**Objet : Maintenance des engins roulants de la Commune de Ouagadougou**

Le Directeur de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou, Président de la Commission d'Attribution des Marchés, porte à la connaissance des candidats intéressés par l'Avis d'appel d'offres ci-dessus cité, les corrections ci-après sur les Données Particulières (DPAO) :

#### IC 2, montant d'évaluation du lot 3 :

- \* **Au lieu de** : dix millions deux cent quatre-vingt mille sept cent cinquante (10 280 750) F CFA TTC
- \* **Lire plutôt** : vingt deux millions trois cent vingt sept mille neuf cent soixante (22 327 960) F CFA TTC

#### IC 5.1, infrastructures requis du lot 1

- \* **Au lieu de :**
  - ✓ Un (01) garage de 500 m<sup>2</sup> au minimum
  - ✓ Un atelier de soudure contenant au moins une station de graissage, un pistolet pneumatique, une station pneumatique pour montage et démontage des pneu et une station de vidange
  - ✓ Un (01) point de récupération des huiles usées
  - ✓ Une (01) station de tôlerie-soudure-peinture
  - ✓ Un (01) magasin de pièces de rechanges des marques des véhicules
- \* **Lire plutôt :**
  - ✓ Un (01) garage de 500 m<sup>2</sup> au minimum
  - ✓ Un atelier de soudure contenant au moins une station de graissage, un pistolet pneumatique, une station pneumatique pour montage et démontage des pneu et une station de vidange
  - ✓ Un (01) point de récupération des huiles usées
  - ✓ Une (01) station de tôlerie-soudure-peinture
  - ✓ Un (01) magasin de pièces de rechanges des marques des véhicules
  - ✓ **Une (01) fosse d'inspection de douze mètres au moins**

#### IC 23.1, date limite de remise des offres

- \* **Au lieu de** : 10 juin 2026
- \* **Lire plutôt** : 17 juin 2026

.../...

-2-

#### IC 26.1, date d'ouverture des plis

- \* **Au lieu de** : 10 juin 2026
- \* **Lire plutôt** : 17 juin 2026

Les autres dispositions du Dossier d'appel d'offres restent sans changement.

**Aristide B. A. OUEDREAOGO**

REGION DU SOUROU

Travaux de construction d'un laboratoire au Centre Médical Urbain de Toma

Avis de demande de prix

N°2026-01 /C.TOM/M/SG/PRCP du 07 mai 2026

Financement : Budget communal ; PREGOLS, gestion 2026.

Autorité contractante : commune de Toma

DDP N°2026-01/CTOM/M/SG/PRCP du 07 mai 2026

Montant prévisionnel : Vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) FCFA TTC et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA HTVA

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le tableau d'affichage de la Mairie de Toma le 04 février 2026.
2. La Commune de Toma a obtenu des fonds de la **Banque Mondiale** afin de financer le **Programme Pour la Résilience, la Gouvernance Locale et les Services de Base (PREGOLS)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA HTVA et vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) FCFA TTC.**
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la **catégorie B1 minimum couvrant la région de la Boucle du Mouhoun** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension [et en règle vis-à-vis de l'administration.](#)
5. La commune de Toma sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants de construction d'un laboratoire au Centre Médical urbain de Toma avec un **délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du **décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.**
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **personne responsable de la commande publique : Téléphone : 73 30 88 40** et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans son bureau à la mairie de Toma tous les jours et heures ouvrables.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement à la caisse d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à la **trésorerie provinciale de Toma.**
9. Les offres devront être soumises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique à la mairie de Toma au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures 00mn** en un (1) original et *deux*(2) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **huit cent cinquante mille (850 000) FCFA.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/06/2026 à 09 heures 00mn** à dans la salle de réunion de la Mairie de Toma

Personne Responsable de la Commande Publique

**René TINDANO**  
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE ZITENGA

Travaux de réhabilitations d'infrastructures au profit de la Commune de Zitenga.

Avis de demande de prix  
N° 2026-001/CZTG/M/PRM du 10/03/2026

Financement : Budget Communal, Gestion 2026

Montant prévisionnel : Lot 1 : Quatre millions six cent cinquante mille neuf cent soixante-quinze (4 650 975) Fcfa HTVA et Cinq-millions-quatre-cent-quatre-vingt-huit-mille-cent-cinquante-un (5 488 151) francs CFA TTC ; Lot 2 : Quatre millions cinquante-sept mille deux cent trois (4 057 203) Francs CFA HTVA quatre-millions sept-cent-quatre-vingt-sept-mille-cinq-cent (4 787 500) francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés Publics, gestion 2026 de la commune de Zitenga.
2. La commune de Zitenga dispose de fonds sur le budget communal, gestion 2026, afin de financer les travaux de réhabilitations d'infrastructures au profit de la Commune de Zitenga, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. La commune de Zitenga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique de la catégorie **B1** au moins et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'un bâtiment au CSPS de Zitenga ; Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la fourrière de Zitenga avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours pour chaque lot au cours de l'année 2026.
4. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Zitenga ; Tel : 70 38 66 29 et prendre connaissance des documents de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la personne responsable des marchés de la mairie de Zitenga du Lundi à jeudi de 07h30 à 16h00 et le vendredi de 07h30 à 16h30.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 à la Trésorerie Régionale de Oubri à Ziniaré. La méthode de paiement sera en numéraire.
7. Les offres devront être remises à la personne responsable de la commande publique de la mairie de Zitenga au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures 00mn** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **Cent soixante mille (160 000) FCFA pour le lot 1 et Cent quarante mille (140 000) FCFA pour le lot 2**.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/06/2026 à 09 heures 00mn** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Mairie de Zitenga**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

**Oumarou SOMANDA**  
Secrétaire Administratif

**Travaux de construction de vingt (20) boutiques au profit de la commune de Dapélogo**

Avis de demande de prix  
N°2026-01/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRCP du 14 avril 2026

**Financement** : Budget communal, gestion 2026

**Montant prévisionnel** : Montant prévisionnel HTVA et TTC : trente-six millions sept cent cinquante-sept mille sept cent vingt-cinq (36 757 725) francs CFA HTVA et quarante-trois millions trois cent soixante-quatorze mille cent quinze (43 374 115) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Dapélogo, gestion 2026.

La présente demande de prix n'est soumise à aucune réservation.

La commune de Dapélogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique B2 au moins et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction de vingt (20) boutiques au profit de la commune de Dapélogo avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dapélogo ; 76 77 43 56 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : bureau Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dapélogo, tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 mn le vendredi.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie départementale de Dapélogo. La méthode de paiement sera numéraire contre délivrance d'une quittance.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : personne responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures 00mn** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/06/2026 à 09 heures 00mn** dans la salle de réunion de la mairie de Dapélogo.

**SAVADOGO Raiwindé Jules**

**Constitution d'une base de données des prestataires /fournisseurs de la Société Faso Agropole (SOFA)**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2026 - 01M/MAERAH/SG/SOFA/DG/PRCP**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés Publics (PPM), la Société Faso Agropole (SOFA) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la SOFA pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services au titre des exercices budgétaires 2026, 2027, 2028.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs détaillants et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Nature des prestations/services	Lots	Domaines d'activités	Agrément Technique/Autorisation
Prestations de services courants	1	Entretien et nettoyage de locaux et de jardin	
	2	Gardiennage des locaux	X
	3	Entretien, maintenance de tous matériels roulants	X
	4	Entretien, maintenance de matériel informatique, péri-informatique et de photocopieurs	X
	5	Entretien et maintenance de matériel et mobilier de bureau et de logement	
	6	Entretien de bâtiment intérieur-extérieur, de réseau électrique et de plomberie sanitaire	X
	7	Entretien et réparation de climatiseurs	
	8	Entretien et maintenance de réseau informatique, de télécommunication et de matériels de communication	X
	9	Entretien et réparation de groupe électrogène	
	10	Entretien et réparation des matériels agricoles (tracteurs, motopompes, etc.)	
	11	Prestations d'imprimerie (reproduction et édition de documents, confection de gadgets, badges, de cachets, finition de documents, imprimés administratifs...)	
	12	Couverture médiatique, réalisation de capsules et de spots	
	13	Location de salle et de divers matériels événementiels	
	14	Location de magasins de stockage d'intrants et de récoltes	
	15	Acquisition de plants, de grille de protection et aménagement paysager	
	16	Hébergement de site web et de serveur	X
	17	Traduction de documents	
	18	Fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et de cocktail	X
Fournitures et Équipements	19	Acquisition de fourniture de bureau et produits d'entretien et de nettoyage	
	20	Acquisition de tous matériels roulants	
	21	Acquisition de pneus, de batteries et de pièces de rechange pour tous matériels roulants	
	22	Acquisition /installation de matériels d'éclairage, de recharge et de panneau publicitaire.	
	23	Acquisition d'oxygène et de consommables de laboratoire	X
	24	Acquisition de matériels aquacoles, spécifiques (sondes, scléromètres, odomètres...) et outillage technique (gilet de protection, gants, bottes, pelles, pioches, moules...)	
	25	Acquisition et installation de groupe électrogène	
	26	Acquisition de kit d'hygiène (lave-main, poubelle, bac à ordure etc.)	
	27	Acquisition de matériels de couchage	

	28	Acquisition de divers matériels de cuisine	
	29	Acquisition de matériels et consommables informatiques, péri-informatiques et de photocopieurs	X
	30	Acquisition et aménagement de conteneur	
	31	Acquisition de système et matériels de communication et de sonorisation	
	32	Acquisition de matériel, mobilier de bureau et de logement	
	33	Acquisition et installation de climatiseurs	X
	34	Acquisition de titres de transport (billets d'avion)	X
	35	Acquisition d'effets de décoration et d'embellissement	
	36	Acquisition de produits alimentaires et de vivres	
	37	Acquisition et conception de logiciels, d'un système de monitoring informatique, de sécurité informatique et câblage réseau	X
	38	Acquisition d'intrants agricoles (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, etc.)	
	39	Acquisition de produits vétérinaires (porcs, bovins, ovins, poulets, etc.)	
	40	Acquisition de poussins, alevins, etc.	
	41	Acquisition de matériels de plomberie	
	42	Acquisition de géniteurs (poisson, poulet et autres)	
	43	Acquisition de matériels agricoles	
	44	Acquisition d'aliment (poissons, poulets ; bovins, porcins, etc.)	
	45	Acquisition de boisson	
	46	Acquisition de fournitures non stockables (Eau minérale, café-thé-sucre-miel, etc.)	
	47	Acquisition d'équipement de protection individuel (EPI)	
	48	Acquisition de matières combustibles (gaz et charbon)	
	49	Acquisition d'équipements et de matériels piscicoles	
	50	Acquisition d'emballages perdus (sacs vides pour maïs et blé, filets pour oignon et pommes de terre, ...)	
	51	Acquisition de matériels topographiques	
	52	Acquisition d'équipements et de matériels aviaires	
Travaux	53	Travaux de construction/réfection de bâtiments, de pavage, de balisage et de sécurisation des ouvrages de franchissement, etc.	X
	54	Réalisation de système d'irrigation	X
	55	Réalisation/réhabilitation de tous travaux hydrauliques (forages, Assainissement d'Eau Potable (AEP), barrages...) et d'assainissement (latrines institutionnelles, familiales...)	X
	56	Réalisation des opérations de labour, planage et pulvérisage	

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « **Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs de la SOFA** ».

5. Les dossiers de candidature devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Directeur Général de la SOFA indiquant le (s) lot(s) et le(s) domaine(s) de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Une copie du numéro de l'identifiant financier unique (IFU) ;
- L'agrément technique exigé dans le domaine pour les lots dont les cases ont été cochées ;
- Un contact téléphonique permanent.

**NB :** Conformément aux dispositions de l'article 77 du décret 2024-1748 du 31 décembre 2024 portant . procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les candidats ou soumissionnaires ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou leur offre de service dans plus de trois (03) domaines. Par conséquent, ils ne peuvent être retenus que sur trois (03) lots.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses ci-dessous :

**a. SOFA siège**

- **Ville :** Ouagadougou ;
- **Adresse postale :** 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso ;
- **Rue :** 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO ;
- **Adresse du bureau :** Secrétariat de la Direction Générale de SOFA, sis à Koulouba ;

- **Numéro de téléphone** : (+226) 25 33 02 40 / 25 33 02 43 ;
- **Email** : secretariat@sofa.bf.

**b. Agropole du Sourou sis à Dédougou, région de Bankui**

- **Ville** : Dédougou;
- **Adresse** : route de Nouna, côté sud de la SONABEL, à 200 mètres du Lycée Privé Pingdwindé de Dédougou ;
- **Numéro de téléphone** : (+226) 76 29 56 56/70 18 93 96 ;
- **Email** : fredyheb@gmail.com/winouel@yahoo.fr.

**c. Agropole du Nakambé sis à Bagré, région du Nakambé**

- **Ville** : Bagré;
- **Adresse** : siège de l'ex BAGREPOLE à Bagré ;
- **Adresse du bureau** : Secrétariat particulier du Directeur Général sis au 1<sup>er</sup> étage;
- **Numéro de téléphone** : (+226) 52 77 60 39/78 68 78 99 ;
- **Email** : info@bagrepole.bf.

**d. Agropole de Samendeni sis à Bobo-Dioulasso, région du Guiriko**

- **Ville** : Bobo-Dioulasso ;
- **Adresse** : Secteur 5, dans l'enceinte de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (DRAERAH) du Guiriko ;
- **Numéro de téléphone** : (+226) 70 37 48 20.

**e. Agropole de Comoé sis à Banfora, région de Tannounyan**

- **Ville** : Banfora;
- **Adresse** : Secteur n°7, dans l'enceinte de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (DRAERAH) de Tannounyan ;
- **Numéro de téléphone** : (226) 75 23 17 03/76 16 43 43.

7. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies et déposées aux adresses ci-dessus indiquées au plus tard le **22/06/2026 à 14 heures 00 minute précise**.

8. La Personne Responsable de la Commande Publique de la SOFA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

***Le Directeur Général de la SOFA  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés***

**Oula Damien OUATTARA**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

**<http://www.dgcmef.gov.bf>**



*La célérité dans la transparence*